

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 18 Novembre 2014 - 25 Muharam 1436 - N° 784 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Diplomatie

Le Président Bouteflika reçoit les nouveaux ambassadeurs d'Autriche, du Venezuela, de la République tchèque et du Japon

Page 28

À L'INVITATION DE SON HOMOLOGUE MAJA GOJKOVIC

M. Ould Khelifa depuis hier en Serbie

Page 28

PARTENARIAT ALGÉRO-BRITANNIQUE

M. Djellab s'entretient avec Lord Risby

Page 28

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE EURO-MÉDITERRANÉEN

Yousfi demain à Rome

Page 28

LE DOCTEUR ABOU KHALIL LOUAY AÏSSA, AMBASSADEUR DE L'ETAT DE PALESTINE EN ALGÉRIE, INVITÉ HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

La cause palestinienne avance

Said Abjaoui

Lentement peut-être, mais sûrement, la cause palestinienne avance sur des acquis. Elle est partie de la perception occidentale selon laquelle les mouvements de lutte palestiniens sont considérés comme terroristes pour parvenir au rang d'Etat observateur non-membre de l'ONU. Seules 2 voix s'étaient opposées lors du vote à l'Assemblée générale de l'ONU, à savoir Israël et les Etats-Unis. Le combat pour arracher la reconnaissance a été sur le plan diplomatique et de la résistance aux agressions israéliennes. Hier matin, au Forum de DK News, dont il était l'invité, son Excellence l'Ambassadeur de Palestine en Algérie a fait un large tour d'horizon sur le passé et le présent de la lutte pour l'indépendance nationale.

Pages 8-6



135 pays dans le monde ont reconnu l'Etat de Palestine

Ph. M. Nait Kaci

LE PROFESSEUR HABIB DOUGUI INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

LA LUTTE CONTRE LA BRONCHO-PNEUMONIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE

Nécessité : Un programme national

Page 10



STATISTIQUES DES VÉHICULES ASSAINISSEMENT DU FICHIER NATIONAL DES CARTES GRISES

Page 5

SANTÉ
ANTIBIOTIQUES
Les effets indésirables

Pages 14-15

MDN
Prise en charge des catégories des sous-officiers et des hommes de rang rayés pour raison médicale

Page 5

FOOTBALL
QUALIFICATIONS-6^e Mali-Algérie
Les Verts à Bamako

Page 25

DGSN
DURANT LE MOIS D'OCTOBRE
1 366
affaires traitées par la Sûreté de wilaya d'Alger

Page 12

Alliance PRO
Les assurances par des professionnels pour des professionnels.

www.allianceassurances.com.dz

Grandes entreprises, PME-PMI, Professions libérales, Professionnels du bâtiment, Métiers de services, Commerçants, Artisans
Un diagnostic assurances spécialement dédié aux

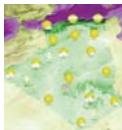
PROFESSIONNELS
RAPIDE, GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Prenez RDV 021 379 379

ALLIANCE ASSURANCES

DENEWS - 18/11/2014

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles avec quelques soulèvements de sable sur le Sahara central.

CE MATIN À HYDRA

Rencontre FLN-MPA



Dans le cadre de la concertation entre les partis politiques, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, reçoit ce matin à 10h30 au siège du parti à Hydra, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès.

LE 22 NOVEMBRE AU SIÈGE DE L'ANR

Conférence nationale des chefs de bureau de wilaya

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 22 novembre à 11h, au siège national du parti, la Conférence nationale des chefs de bureau de wilaya du parti.



JEUDI À LA SALLE IBN KHALDON

Soirée de musique andalouse



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jeudi 20 novembre à partir de 20h30 à la salle Ibn Khaldoun, une soirée de musique andalouse qui sera animée par Lamia Madini avec la participation de l'association Essendoussia.



► MUSÉE DU MOUDJAHID, AUJOURD'HUI

Conférence sur le rôle des médias dans la sauvegarde de la mémoire nationale



Le musée national du Moudjahid, en collaboration avec la Bibliothèque nationale d'El Hamma, organise aujourd'hui une conférence historique qui portera sur le rôle de la presse dans la sauvegarde de la mémoire nationale. La rencontre sera animée par des personnalités historiques et des professeurs universitaires.

► DEMAIN AU CONSEIL DE LA NATION

Conférence sur le chahid Zighoud Youcef

Le Conseil de la nation organise demain mercredi à partir de 9h, une conférence historique qui portera sur le chahid Zighoud Youcef. La rencontre sera animée par des chercheurs et spécialistes de la Révolution nationale.



Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles avec quelques soulèvements de sable sur le Sahara central.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence historique sur l'Emir Abdelkader



symbolique de l'influence de la zaouïa El Kadira et son importance au sein de la Révolution». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

TRANSPORTS

Amar Ghoul aujourd'hui à Ouargla

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets du secteur.



DEMAIN À LA SAFEX

Inauguration du 12^e Salon international des travaux publics



Le ministre des Travaux publics, Abdellakar Kadi, procédera à l'inauguration officielle du 12^e Salon international des travaux publics, demain mercredi à partir de 13h30 au Palais des Expositions d'Alger (Pins-Maritimes).

► DEMAIN AU SHERATON

Conférence du DG de Toyota Algérie



A l'occasion du lancement de la nouvelle Yaris HB (5 portes), le directeur général de Toyota Algérie animera une conférence de presse mercredi 19 novembre 2014, à 10h au niveau du chapiteau de l'hôtel Sheraton-Alger.

DEMAM À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «La médecine du travail : état des lieux et perspectives»



Le professeur Ouaâz Meriem, spécialiste en médecine du travail et enseignante universitaire à la Faculté de médecine d'Alger et le Dr Ouarek Abdessalem, médecin-chef en médecine du travail au sein de l'EHP de Rouiba (Etablissement pionnier en médecine du travail en Algérie), seront les invités du Forum de DK News demain mercredi 19 novembre 2014 à 10h30 pour une conférence-débat sous le thème : «Médecine du travail en Algérie, état des lieux et perspectives». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

► CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR

Conférence du P-DG de Caarama Assurances

Le président directeur général de la compagnie Caarama Assurances, Mokhtar Nouari, animera une conférence de presse sous le thème «Innovation produits et modernisation de la gestion pour une meilleure satisfaction de la clientèle», ce matin à partir de 9h à l'hôtel El Djazaïr.

► CHU DE BENI MESSOUS

Célébration ce matin de la Journée mondiale de lutte contre les BPCO

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre les BPCO, le CH de Beni Messous organise ce matin à partir de 8h30 une journée de formation et de sensibilisation au profit du personnel de l'hôpital et des lycéens de Beni Messous.

► HARAKAT EL BINA EL WATANI

Conférence cet après-midi sur les printemps arabes

Harakat El Bina El Watani organise cet après-midi à partir de 13h30 en son siège, une conférence qui portera sur «Les pays du printemps arabe, entre illusion de la démocratie et violation des droits de l'homme».

	Max	Min
Alger	18°	14°
Oran	19°	14°
Annaba	19°	15°
Béjaïa	19°	14°
Tamanrasset	27°	09°

Horaires des prières

Mardi 25 Moharram 1436



SOUS LES AUSPICES DE L'ALGÉRIE

La 3^e phase du dialogue inter malien reprendra ce jeudi

Walid B.

La troisième phase du dialogue inter malien devra reprendre ce jeudi à Alger sous les auspices de l'Algérie représentée par son ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui tentera d'aplanir les divergences entre les différentes parties malientes et avancer sur la voie de la paix et de la réconciliation.

Cette phase était rendue possible grâce aux avancées enregistrées au terme des deux précédents rounds, et à la lumière de la teneur des documents signés par les parties impliquées dans ce processus.

Cela a amené les pays africains contributeurs des troupes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) à rendre hommage à l'Algérie pour sa médiation dans la recherche d'une solution à la crise malienne, soulignant la nécessité de mener à terme le processus d'Algier en vue de parvenir à un accord de paix global et définitif dans ce pays, condition sine qua non pour le rétablissement de la sécurité au Mali et dans la région, de même que pour la réalisation de l'objectif d'une lutte plus efficace



contre le terrorisme et le crime transnational organisé. La médiation algérienne, intervenue conformément aux directives du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, demeure le seul mécanisme à même de régler la crise malienne définitivement.

Pour cela, le gouvernement malien a tenu à saluer les efforts du président Bouteflika dans le règlement de la crise malienne, grâce à sa longue expérience dans la diplomatie, appelant toutes les composantes de la société malienne à se rassembler autour des efforts de l'Algérie pour mettre fin à la crise.

De son côté, la Minusma a appelé toutes les parties en conflit à la retenue pour réussir cette initiative et

rétablir la stabilité dans le nord du Mali. La phase initiale du dialogue inter malien, qui avait eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger, avait été couronnée par la signature de deux documents comportant la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algier et une déclaration de cessation des hostilités entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays.

La deuxième phase s'était ouverte le 1^{er} septembre avec la participation notablement des délégations du gouvernement malien et celles des six mouvements politico-militaires signataires de la feuille de route ainsi que des représentants de la société civile.

OUARGLA

69 présidents d'Assemblées populaires communales en formation

Soixante-neuf présidents d'Assemblées populaires communales (APC) relevant de cinq wilayas du Sud-est du pays ont pris part lundi à une session de formation ayant pour but d'améliorer la gestion des affaires locales. Initiée par le Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, cette session, qui se poursuivra jusqu'au 20 du mois courant, s'articule

cule autour de cinq thèmes, à savoir «l'organisation et la gestion de la commune», «les marchés publics», «la gestion des ressources humaines», «des finances locales» et «de contenue administratif», a-t-on précisé.

La session, qui concerne les présidents d'APC relevant des wilayas d'Ouargla, El-Oued, Biskra, Laghouat et Ghardaïa, entre dans le cadre d'une

stratégie arrêtée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, visant la modernisation du service public en réponse aux attentes du citoyen.

Elle est encadrée par des enseignants et spécialistes, au niveau du Centre national de formation des personnels des collectivités locales (Cnflp) d'Ouargla.

GRÈVE DES CONDUCTEURS DE TRAMWAY À CONSTANTINE

Appel à la raison pour éviter les «suites indésirables» de la loi

Les conducteurs grévistes du tramway de Constantine sont appelés à arrêter ce mouvement «illégal» et à reprendre rapidement le travail pour éviter les «suites indésirables» prévues par la loi dans ce genre de situations, a indiqué lundi le directeur de la société d'exploitation du tramway (Setram), Joël Combre.

Le directeur de la Setram a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que sa société était «disposée à discuter de toutes les revendications soulevées par les grévistes à condition qu'ils reprennent immédiatement le travail», d'autant, a-t-il estimé, que ce mouvement, qui en est à son cinquième jour, «n'est pas conforme à la loi en vigueur».

La revendication ayant trait à l'alignement des conditions de travail des conducteurs du tramway de Constantine sur celles de leurs collègues d'Oran et d'Alger pour un roulement en 4/2 et la réduction à 5 heures au lieu de 6 du temps de conduite a été qualifiée «d'infondée et d'exagérée» par ce responsable qui a



considéré que le tramway de Constantine a des «spécificités à prendre en considération».

Il a précisé, dans ce contexte, que le tramway de Constantine qui s'étend sur un linéaire de près de 9 km traverse huit (8) carrefours, alors que celui d'Oran,

long de plus de 20 km traverse 32 carrefours, ce qui explique, selon lui, la particularité du roulement adopté à Constantine.

Affirmant que la direction de la Setram, qui ne cesse «d'intensifier la communication avec les grévistes en vue de

Point de vue

AGITATION,
MANIPULATION
**Le Président,
une ligne rouge
à ne pas franchir**

Kamel Cherif

La dernière agitation provoquée par les médias concernant la santé du Président aura, une nouvelle fois, démasqué ceux qui œuvrent dans le sens de déstabiliser le pays. Il est de notoriété publique que le chef de l'Etat se soigne régulièrement en Algérie et à l'étranger. Il est tenu ainsi de se soumettre à un suivi médical régulier.

Faut-il que la présidence de la République rende public un communiqué à chaque fois que le Président se déplace pour un contrôle médical ? Le Président Bouteflika a choisi d'effectuer son contrôle médical durant le week-end, c'est-à-dire durant ses journées de repos. Durant toute la semaine, il avait reçu les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs accrédités à Alger, vaquant ainsi à ses occupations de chef de l'Etat. Il a repris ses activités le plus normalement du monde dimanche dernier, premier jour de semaine en Algérie. En ce sens, la présidence de la République a évité de réagir de manière épidermique à tout ce qui se dit au sujet de la santé du Président. La présidence s'est mise au-dessus des contingences purement médiatiques. La tempête médiatique provoquée par certains journaux en mal de sensation et de publicité n'a fait que discréditer ses auteurs. Les rumeurs ayant été concocées et colportées ont été aplaniées, dimanche, quand le chef de l'Etat a repris ses activités. Ce qui s'est passé le week-end dernier apporte de l'eau au moulin du ministre de la Communication, Hamid Grine, qui appelle, dans toutes ses sorties médiatiques, à la presse nationale à faire montre de responsabilité, de professionnalisme et d'ingéniosité.

Or, il se trouve qu'une partie de la presse algérienne a été follement induite en erreur par un journal régional français, ce qui est regrettable car il s'agit du Président de la République et, par conséquent, de la souveraineté nationale. Il s'agit d'une ligne rouge à ne pas franchir d'autant plus que la manipulation vient de l'étranger. Il faut retenir que tout ce qui a été rapporté, écrit et dit durant le week-end n'est qu'une agitation ayant discrédité leurs auteurs. Les «charognards» pour reprendre l'expression de Amara Benyoucef et ceux qui se sont érigés en tuteurs de l'Algérie ont été démasqués dans la mesure où ils ne sortent de leur mutisme que pour alarmer les Algériens au lieu de les rassurer et resserrer les rangs.

les conduire à meilleurs sentiments», M. Combre souhaite cependant dialoguer dans un cadre «légal et respectueux».

Il a également affirmé que les revendications qui n'ont «rien à voir avec le volet rémunération» ont été élevées à la direction générale, en dépit de la manière «irresponsable et inacceptable» avec laquelle elles ont été soulevées.

Approchés par l'APS, les grévistes, pour qui la question de la légalité de la grève est un «détail» se sont contentés de faire part de leur «détermination» à poursuivre leur arrêt de travail jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Le tramway de Constantine, dont le tracé sera prochainement étendu vers l'aéroport Mohamed-Boudiaf et la nouvelle Ali Mendjeli, devrait à terme accueillir quelque 70.000 passagers par jour. Il dessert depuis son inauguration, début du mois de juillet 2013, un premier tronçon de 8,9 km comprenant 10 stations entre le stade Benabdelmalek et la cité Zouaghi-Slimane.

M. Zitouni préconise une méthodologie scientifique pour l'écriture de l'Histoire de la Révolution



Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a appelé, lundi à Chlef, à l'adoption d'une méthodologie scientifique et rigoureuse dans l'écriture de l'histoire de la lutte de libération nationale en impliquant chercheurs et spécialistes.

Intervenant à l'ouverture d'un colloque international sur le thème «Amis de la Révolution algérienne et la mondialisation de la cause», M. Zitouni a déclaré que cette rencontre est inscrite au titre du programme de son ministère visant la «préservation de la mémoire nationale et la sauvegarde des points de vue de ceux qui ont écrit sur les amis de la Révolution». «Notre lutte de libération était portée d'une dimension humanitaire», a souligné le ministre, citant comme preuve le «soutien et l'appui» dont elle bénéficiait de personnes issues des quatre coins du monde, qui croyaient en la «justesse de la cause algérienne». Animée par des chercheurs algériens et étrangers, la première journée de ce colloque international de deux jours, a été marquée par la présentation de communications mettant en lumière divers écrits de soutien à la Révolution algérienne, dont ceux du Français Albert André Moun qui a qualifié les pratiques coloniales françaises en Algérie de «pratiques nazies», selon un conférencier norvégien. Un conférencier de l'université française de la Sorbonne a, pour sa part, présenté les écrits de l'italien Giovanni Barletti qui a abordé la situation désastreuse des réfugiés algériens au niveau des frontières algéro-tunisiennes durant la Révolution.

Organisé par le ministère des Moudjahidines, en coordination avec celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, représenté par l'Université de Chlef, le colloque est inscrit dans le cadre du programme de célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale.

Saisie de 8 armes électriques «Taser» à Oran

Les services de la Sécurité de wilaya d'Oran ont saisi, lundi, huit (8) armes électriques connues sous le nom de "Taser" détenues par deux personnes sans autorisation de port de ce type d'armes, a-t-on appris auprès de ces services.

Agissant sur renseignements, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la Sécurité de wilaya d'Oran ont procédé à la perquisition des domiciles des deux individus. L'opération s'est soldée par la saisie de ce lot d'armes appelées «Taser» sous différentes formes, a-t-on ajouté de même source.

Selon les informations requises, ces armes étaient destinées à la vente à des délinquants pour servir comme moyens de vol et d'agression. Les deux personnes arrêtées ont été présentées devant la justice, a-t-on ajouté.

PÊCHE

M. Ferroukhi lance les filets

► OBJECTIF : Doubler la production halieutique nationale en 2020

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a réaffirmé lundi à Annaba que l'objectif stratégique du plan opérationnel aquapêche 2020 consiste à doubler la production halieutique nationale pour la porter à 200.000 tonnes par an.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande en relevant les capacités d'exploitation des ressources halieutiques, en organisant leur commercialisation et en préservant les ressources naturelles», a ajouté le ministre au cours d'une rencontre régionale d'appui à la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2020.

Ce programme est fondé sur le principe de la concertation entre les professionnels publics et privés et le renforcement des dispositifs réglementaires, le plan opérationnel aquapêche 2020 repose également sur la responsabilité conjointe de l'ensemble des acteurs, la mise en place d'un nouveau système d'accompagnement et d'investissement et l'adaptation de la formation aux besoins et aux aspirations des professionnels du secteur», a encore indiqué M. Ferroukhi.

La rencontre régionale a



nels, les représentants des différents secteurs, les experts et les chercheurs.

Il devra permettre l'accompagnement de quelque 5.000 projets d'investissement dans le secteur, dont 350 dans l'aquaculture, a précisé M. Ferroukhi.

Il prévoit également, a déclaré le ministre, la création de 44 infrastructures de débarquement et de commercialisation des produits halieutiques, la création de 30.000 emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de 46 milliards de dinars actuellement à 110 milliards de dinars en 2020. Outre la consolidation des investis-

ments publics et privés et le renforcement des dispositifs réglementaires, le plan opérationnel aquapêche 2020 repose également sur la responsabilité conjointe de l'ensemble des acteurs, la mise en place d'un nouveau système d'accompagnement et d'investissement et l'adaptation de la formation aux besoins et aux aspirations des professionnels du secteur», a encore indiqué M. Ferroukhi.

Des exposés sur les objectifs et les outils du plan aquapêche 2020 et la charte d'adhésion pour un développement durable et responsable des activités de pêche et d'aquaculture ont été présentés au cours de cette réunion.

Deux rencontres similaires réuniront, courant novembre, les partenaires du secteur dans les régions du Centre et de l'Ouest de pays, avant la tenue, en décembre prochain, de la rencontre nationale qui sera couronnée par l'adoption de plan opérationnel aquapêche 2020.

SANTÉ

Le projet de nouvelle loi sanitaire sera remis au gouvernement

Le projet de la nouvelle loi sanitaire sera remis au gouvernement début de la semaine prochaine, une fois tous les «amendements» et «compléments» nécessaires y seront apportés, a affirmé dimanche à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Le projet de la nouvelle loi sanitaire sera remis en début de semaine au niveau du Gouvernement après être définitivement finalisé au plus tard jeudi prochain. Nous avons estimé nécessaire de nous assurer que des amendements ou des compléments y seront encore apportés si cela s'avérera nécessaire», a précisé à l'APS le ministre, en marge des IV^e Journées internationales pharma-



ceutiques, organisées par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo). Tout en soutenant que la nouvelle loi est «exemplaire» et «consensuelle», M. Boudiaf a ajouté lors de son intervention inaugurale à cette rencontre, que la finalité d'un tel projet demeure «l'intérêt» du malade, en rappelant les principes fondamentaux du système de santé algérien, à savoir, la gratuité, l'universalité et l'accès aux

pouvoirs publics d'œuvre pour faire de l'Algérie un «pôle d'excellence» en matière d'industrie pharmaceutique.

M. Boudiaf a, par ailleurs, relevé la «particularité» du métier de pharmacien, régi par des normes morales et juridiques «sans pareil», promettant la prise en charge des «droits» du pharmacien en même temps que la disponibilité du médicament.

Le président du Snapo, Fayçal Abed, a, de son côté, le souhait que les pouvoirs publics «révisent» la vision qu'elles se font du métier de pharmacien, en améliorant notamment, l'environnement de travail de ce dernier de sorte à l'aider à «aller de l'avant».

Formation aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur dans l'enseignement à distance

Un cycle de formation en faveur des formateurs du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a été lancé lundi pour leur permettre notamment d'acquérir les techniques de l'enseignement à distance, dans le cadre d'un partenariat algéro-français.

«Nous ne pouvons pas ramener tout le temps des personnes pour former notre personnel. Donc il était nécessaire d'apprendre à nos fonctionnaires une méthode pour donner un cours à distance», a indiqué à l'APS, le directeur général de la normalisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Abderrazak Henni.

Il a ajouté qu'ainsi, un fonctionnaire pouvait suivre une formation au bureau où chez lui dans tous les domaines. De son côté, le directeur général de la ressource hu-

maine, de la formation et des statuts, Abderrahim Merabti a indiqué que cette formation en faveur des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur venait en appui à la formation présentiellement.

«Nous profitons des nouvelles techniques et technologies pour toucher un grand nombre de fonctionnaires pour notamment les recycler dans différents domaines», a-t-il indiqué. Pour sa part, le directeur de la formation au centre national français de la fonction publique territoriale (Cnfp), François Meyer a relevé que ce cycle de formation était destiné à permettre aux apprenants d'acquérir des compétences pratique-pratique qui les intéressent dans leurs domaines sans se déplacer, notamment dans le domaine de l'état civil.

Prise en charge des catégories des sous-officiers et des hommes de rang rayés pour raison médicale

Les catégories des sous-officiers et des hommes de rang contractuels rayés des contrôles pour des raisons médicales non-imputables au service, ont été prises en charge par les bureaux régionaux des pensions militaires au niveau des différentes Régions Militaires, a indiqué, dimanche, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la poursuite des efforts consentis pour la prise en charge des éléments de l'Armée Nationale Populaire (ANP) rayés des contrôles et après réception des dossiers des rappels dans le cadre de la mobilisation et leur régularisation, il a été procédé à la prise en charge des catégories des sous-officiers et des hommes de rang contractuels rayés des contrôles pour des raisons médicales non-imputables au service", a souligné la même source.

Cette régularisation intervient "en exécution des décisions du Haut Commandement de l'ANP pour la prise en charge de la situation des différentes catégories ayant servi dans les rangs de l'ANP".

Acet effet, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance de toutes les personnes concernées dont la situation n'a pas encore été régularisée, de se rapprocher des Bureaux régionaux des Pensions Militaires au niveau des différentes Régions militaires,



afin de soumettre leurs dossiers à l'étude par les commissions régionales compétentes et régulariser leur situation, est-il expliqué dans le communiqué.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE Nomination de 87 magistrats et promotion d'autres

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a procédé, dimanche, lors de sa 2^e session de l'année 2014, à la nomination de 87 magistrats et la promotion d'autres aux fonctions à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, a indiqué un communiqué de cette instance.

«Le Conseil supérieur de la magistrature a approuvé durant cette session la nomination de 87 magistrats, comme il a accordé un avis favorable aux demandes de mise en disponibilité de six (6) magistrats pour des ra-



sons familiales ou de santé», a précisé la même source.

Le CSM s'est réuni en session ordinaire, la deuxième

pour l'année 2014, sous la présidence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, vice-président du Conseil

de la magistrature, Tayeb Louh.

Le Conseil a, de même, accordé la promotion aux fonctions à la Cour suprême et au Conseil d'Etat pour certains magistrats et a pourvu également les postes restés vacants suite au dernier mouvement des chefs de cours.

Il a, également, étudié les «différents recours émis par des magistrats notamment de rapprochement familial, des cas sociaux ou de santé», a ajouté le communiqué.

STATISTIQUES DES VÉHICULES EN ALGÉRIE Assainissement du fichier national des cartes grises

Le fichier national des cartes grises est en phase d'assainissement en vue d'aboutir à des statistiques permettant notamment d'avoir des normes des véhicules qui devraient rentrer en Algérie, a indiqué lundi à Alger le directeur général de la normalisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Abderrazak Henni.

«Nous sommes en train de travailler pour assainir ce dossier pour aller à des statistiques pour savoir le nombre de véhicules anciens, nouveaux et le type de véhicules qui rentrent en Algérie», a déclaré M. Henni à l'APS, en marge du lancement d'un cycle de formation en faveur des formateurs du ministère de l'Intérieur dans le domaine du E-learning.

Il a ajouté que son département travaillait en collaboration avec les instituts de normalisation pour voir quelles sont les normes des véhicules qui devraient rentrer en Algérie.

«Nous parviendrons ainsi à avoir les normes des véhicules qui pénètrent sur le sol algérien en vue notamment de ré-



duire le nombre d'accidents de la circulation», a-t-il expliqué.

M. Henni a relevé, en outre, que le fichier des cartes grises avait été décentralisé des wilayas vers les daïras depuis plus d'une année permettant ainsi au citoyen qui achète un véhicule d'avoir le jour même sa carte grise.

«Nous avons mis en place un système permettant aux fonctionnaires de la daïra de faire sortir la fiche de confirmation, permettant au citoyen de retirer immédiatement sa carte grise», a-t-il assuré, ajoutant que le citoyen pourra faire sortir sa carte grise quel que soit le lieu où la voiture avait été achetée. Il a relevé dans ce cadre qu'avant le citoyen attendait au minimum trois mois pour se faire délivrer sa carte grise, alors que maintenant il l'a le jour même.

«Nous avons mis le fichier national des cartes grises pour permettre au citoyen qui achète une voiture d'avoir tout de suite sa carte grise quand l'achat se fait dans la même wilaya et quand c'est inter-wilaya», a-t-il ajouté.

PROGRAMME «BLANCHE ALGÉRIE»

1 640 emplois créés à Tipasa depuis 2012

Près de 1 640 postes d'emplois ont été générés à Tipasa, depuis 2012, dans le cadre du programme «Blanche Algérie» portant création de micro entreprises d'utilité publique, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'Action sociale de la wilaya.

Le nombre d'emplois créés par ce programme, parrainé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la

Condition féminine, «est en constante hausse à Tipasa» a observé Achour M'henni, soulignant un «engouement considérable» de la part des jeunes chô-

meurs pour les projets Blanche Algérie. Ainsi, il est signalé la création de 360 emplois en 2012, contre pas moins de 800 en 2013.

Un total de 480 autres emplois ont été créés au titre de ce programme, à fin octobre dernier, alors que la valeur globale des postes générés depuis 2012 a été estimée à 697.000 000 DA.

Outre l'intégration professionnelle des chômeurs, les projets Blanche Algérie contribuent dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a estimé ce responsable. APS



BOUIRA

Plusieurs activités marquent le troisième jour du salon du livre et du multimédia amazighs

Plusieurs activités culturelles et littéraires ont marqué, lundi, la troisième journée du «*g* salon du livre et du multimédia amazighs, ouvert depuis samedi à la maison de la culture Ali Zââmoum de Bouira avec la participation de 200 exposants entre auteurs et éditeurs issus de différentes wilayas du pays. La manifestation a été caractérisée notamment par la démonstration de certains projets multimédias proposés par des chercheurs et enseignants de tamazight relevant du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), organisateur de l'événement, qui enregistre une affluence importante de visiteurs depuis son ouverture. Parmi ces projets figurent notamment celui présenté par le professeur, Mohand Ouhadji Laceb, de l'université d'Alger, portant sur la création d'un pôle de documentation amazighe numérique. Dans ce projet, l'auteur propose la mise en place d'un pôle de documentation amazigh pour une bibliothèque numérique et un questionnaire électronique de la langue amazighe alliant le son et l'image. «Les prolongements de ce travail sont multiples et le projet est basé notamment sur une opération d'anthropologie d'urgence pour la collecte et l'inventaire de la culture immatérielle amazighe et sur l'unification des lexiques amazighs, ainsi que les perspectives de spécialisation des dictionnaires», a expliqué le professeur Laceb. Par ailleurs, une séance thématique autour du thème «Eléments pour une problématique d'évaluation de la production livresque en tamazight en Algérie» axée sur des approches bibliométriques et scientométriques est présentée par son auteur et chercheur Mehenni Akbal de l'Université d'Alger. Dans sa communication, l'auteur a souligné notamment l'importance de la production croissante qu'a pris le livre amazigh dans le pays et ce malgré les différentes contraintes que rencontrent souvent les auteurs dans le domaine de l'édition et de la distribution, ainsi que le manque de moyens financiers. D'ailleurs des dizaines de nouveaux titres et manuscrits ont été proposés récemment au HCA en vue de les étudier avant les éditer. Un café littéraire a été organisé autour de l'œuvre de l'auteure Bahia Amella intitulée «La Rue de Kabylie». Pour la même occasion, la fiction historique «Padhma N'Soumer», du réalisateur algérien Belkacem Hadjadj, consacrée à l'héroïne populaire de la résistance en Kabylie durant les premières décennies de la colonisation française, a été projetée aux visiteurs au niveau de la salle de conférences de la maison de la culture.

EDUCATION

Plus de 80 inspecteurs et enseignants d'anglais en formation à Tlemcen

Plus de 80 inspecteurs et enseignants de la langue anglaise aux CEM et lycées de la wilaya de Tlemcen suivent une formation de quatre jours jusqu'au 20 novembre courant au lycée Docteur-Benzergdjeb de Tlemcen. Dispensée par le Centre culturel britannique, dans le cadre d'un accord signé en septembre dernier entre le ministère de l'Education nationale et l'ambassade de Grande-Bretagne en Algérie, un programme de formation s'étalerait sur trois ans et concernera 500 inspecteurs et enseignants du moyen et secondaire de toutes les régions d'Algérie, selon la responsable de la formation et des projets au sein du centre culturel britannique. Ce programme vise à doter les formateurs d'outils et techniques pour développer leurs compétences, a indiqué Mme Menia Nora, ajoutant que cette formation comprend deux volets, l'un de formation mixte et globale (face to face) et en ligne et l'autre permettant de développer la conception des manuels scolaires. D'autres sessions de formation seront organisées dans les wilayas de Sétif, Boumerdès et Blida, a-t-on appris de même source qui indique que ce programme de formation s'inscrit dans le cadre des réformes que le ministère de l'Education nationale est en train de mettre en œuvre de manière générale et dans la langue anglaise de manière particulière.

ALGÉRIE-UE

38,6 millions d'euros dégagés au programme d'appui au secteur de l'Enseignement supérieur

Un programme bilatéral de coopération d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur d'un montant de 38,6 millions d'euros est engagé entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a-t-on appris dimanche à Oran du chargé des programmes d'appui auprès de la délégation de l'UE en Algérie.

Ce programme, pour lequel l'UE a engagé en 4 ans 21,5 millions d'euros et l'Algérie 17,1 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre du partenariat de coopération entre l'instance européenne et l'Algérie, a indiqué à la presse M. Bernard Segarra, en marge d'une visite de l'ambassadeur et chef de délégation de l'UE à l'établissement hospitalo-universitaire d'Oran.

Il vise, selon lui, «à soutenir la modernisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et à accompagner les réformes en cours».

Ce programme porte essentiellement sur l'appui à l'école doctorale, au système LMD, en plus de faciliter les passerelles entre le monde de l'université et de l'entreprise et de mettre en place un système d'information intégré dans l'enseignement supérieur. Un séminaire se tiendra lundi à Tlemcen pour faire le point de ce programme engagé depuis 4 ans, en présence de l'ambassadeur, chef de délégation de l'UE en Algérie et d'experts algériens et européens.

L'innovation et la valorisation en génie civil, thème d'une rencontre internationale à Alger

L'innovation et la valorisation en génie civil et matériaux de construction sont au cœur de la rencontre internationale «INVACO 2014», organisée par la faculté de génie civil de l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB) à Alger.

Outre des universitaires représentant la Tunisie, la rencontre sera animée par des scientifiques issus d'autres comme l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Grande Bretagne, la France, le Sénégal et les Etats-Unis.

Destinée principalement aux doctorants, elle permettra de prendre connaissance des expériences et des connaissances dispensées par des comités internationaux, a expliqué le président du comité scientifique du séminaire, le P^r Smaïl Haddadi.

«L'innovation en matériaux de construction suppose des matériaux qui s'inscrivent dans le temps et la durabilité et qui prennent en considération le respect de l'environnement», a-t-il précisé.

Outre la notion d'innovation, «INVACO 2014» se penchera également sur la valorisation à travers la sensibilisation sur l'intérêt des matériaux locaux de construction, s'agissant notamment de la réhabilitation du vieux bâti, a-t-il relevé.

«Il s'agit surtout à travers cette rencontre de penser à des matériaux autres que ceux utilisés chez nous, lesquels ne résistent souvent pas aux secousses sismiques et autres effets de choc», a expliqué le même responsable.

Au total, 131 communications et 14 séances plénières ponctueront les deux jours de cette rencontre scientifique.

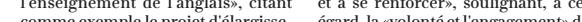
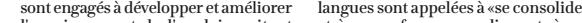
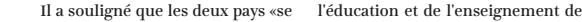
ALGÉRIE-GB

Lord Risby pour une contribution «efficace» au développement de l'enseignement de l'anglais en Algérie

Le représentant personnel du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a affirmé hier à Alger l'engagement de son pays à contribuer «efficacement» au développement de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie.

«Comme cela a été exprimé par le Président Bouteflika, la langue anglaise revêt une importance croissante. Nous partageons cet avis et nous tenons à contribuer efficacement au développement de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie», a déclaré à la presse Lord Risby à l'issue de ses entretiens avec la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Lord Risby qui effectue une visite de deux jours en Algérie, a ajouté que les entretiens ont permis d'aborder plusieurs sujets relatifs à la coopération dans le domaine de l'éducation, notamment l'enseignement de la langue anglaise.



Il a souligné que les deux pays «se sont engagés à développer et améliorer l'enseignement de l'anglais», citant comme exemple le projet d'élargissement des activités du futur «British Council» à travers l'ouverture d'autres centres et annexes.

Lord Risby a, par ailleurs, ajouté avoir évoqué avec la ministre de l'Education nationale, la conférence sur les opportunités d'investissements en Algérie, prévue le 10 décembre à Londres, et les décisions qui en découleraient dans le domaine de l'éducation.

Pour sa part, M^e Benghebrit a indiqué que les relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le domaine de

l'éducation et de l'enseignement des langues sont appelées à «se consolider et à se renforcer», soulignant, à cet égard, la «volonté et l'engagement» de l'Algérie.

«L'Algérie est prête à s'ouvrir à toutes les langues étrangères, notamment la langue anglaise. Nous avons une grande volonté pour améliorer et développer l'enseignement de la langue anglaise en Algérie avec l'étroite collaboration du partenaire britannique», a-t-elle dit.

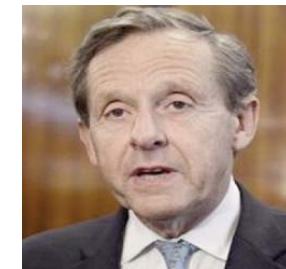
Elle a rappelé que «le nombre d'élèves qui apprennent la langue anglaise au niveau des cycles d'enseignement moyen et secondaire dépasse les 4 millions».

LORD RICHARD RISBY

«Nous aspirons à développer davantage le partenariat algéro-britannique»

Le représentant personnel du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, s'est dit, dimanche à Alger, «satisfait» de la qualité des relations qui lient les deux pays, exprimant son souhait de les développer davantage dans le futur.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, M. Risby a salué le progrès enregistré en matière d'infrastructures hospitalières, notamment en ce qui concerne les centres anticancéreux (CAC), exprimant la disponibilité de son pays à accompagner l'Algé-



rie dans ce domaine. Pour sa part, le ministre de la Santé a souligné que la visite du représentant personnel du

Premier ministre britannique s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la conférence sur les opportunités d'investissement en Algérie, prévue le 10 décembre 2014, à Londres sous la présidence des Premiers ministres des deux pays.

Il a indiqué que la Grande-Bretagne, présente sur le territoire national à travers les laboratoires pharmaceutiques Astra Zeneca et GSK, suivait avec intérêt le développement du secteur de la santé en Algérie.

Des entreprises britanniques contribueront aux côtés d'entreprises étrangères à la réalisation du nouveau CHU de Tlemcen, a-t-il rappelé.

ROYAUME-UNI

L'ambassadeur britannique en Algérie salue le sacrifice des personnes mortes durant les deux Guerres mondiales

L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Andrew Nobles, a salué dimanche à Alger le sacrifice des personnes mortes durant la Première et Seconde Guerres mondiales, au cours d'un service commémoratif multi-confessionnel au cimetière de guerre de Dely Ibrahim, a indiqué un communiqué de l'ambassade.

«Nous saluons leurs services et leur sacrifice. Mais nous célébrons aussi la réconciliation... Nous sommes ici, unis dans la paix, unis dans le respect pour l'autre, la tête inclinée et des tributs floraux afin de dire merci et de promettre l'éternel devoir de Commé-

moration...», a déclaré le diplomate britannique, selon la même source.

Cette commémoration était une opportunité pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts durant la guerre, a précisé la même source, ajoutant que cette année, elle marque le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale et le 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale.

Le service a eu lieu dans le cimetière serbe, allemand et du Commonwealth.

Des militaires de six nationalités différentes sont enterrés au cimetière du Commonwealth de Dely Ibra-

him. La commémoration s'est déroulée en présence des ambassadeurs serbe, allemand, britannique accompagnés de leurs attachés de défense.

Des prières ont été officiées par des représentants de l'église anglicane et catholique et par un imam, qui ont commémoré les sacrifices de personnes de nationalités, religions et langues différentes.

Un clairon des troupes militaires algériennes a joué le «Last Post» et un hommage spécial a été rendu aux victimes de la guerre de Libération nationale, a relevé la même source.

APS

Inauguration à Oran de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat

La semaine mondiale de l'entrepreneuriat (Global entrepreneurship GWE), ouverte hier à Oran, est célébrée, cette année, sous le thème «La création et le développement de l'entreprise, un écosystème entrepreneurial dans le cadre du développement durable».

Pour la directrice de la pépinière d'entreprises d'Oran «Incubateur d'Oran, Malti Nadjet», cette semaine mondiale, inaugurée en présence des autorités locales et de deux représentants du Réseau 20 (R20) méditerranéen, Kofoed Soren et David Alberani, se focalisera sur la création de micro-entreprises, notamment dans les domaines en rapport avec les problèmes de la ville.

L'objectif étant, a-t-elle indiqué, de «sensibiliser les jeunes sur l'entrepreneuriat et la vulgarisation du concept de réseautage entre les entreprises».

La pépinière d'entreprises d'Oran oeuvre, selon cette responsable, à mettre à la disposition des porteurs de projets des espaces où ils peuvent lancer leurs activités.

La semaine de l'entrepreneuriat est, cette année, à sa deuxième édition. Elle est célébrée par 145 pays.

Les organisateurs de la manifestation avaient souligné, lors d'un point de presse mercredi dernier à la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), que cette semaine mondiale de l'entrepreneuriat est un «grand moment d'échanges, de partage et d'apprentissage autour de la création d'entreprises».

Plusieurs communications seront animées au niveau de plusieurs structures, dont la CCIO, au siège de la pépinière d'entreprises, à l'Ecole préparatoire en sciences économiques et de gestion, à l'USTO et à l'Institut de formation professionnelle d'El Othmania, notamment par un représentant du ministère de l'Environnement, le directeur de l'industrie et des mines de la wilaya d'Oran, la directrice de la pépinière d'entreprises d'Oran et les représentants du R20 méditerranéen, de l'ANSEJ et de la CNAC.

L'Algérie a été nommée au top 5 du concours «The country of the year award» (Prix du pays de l'année), en termes de manifestations et d'initiatives pour la promotion de l'entrepreneuriat, au Congrès mondial, tenu à Moscou en mars 2013.

Dans ce cadre, l'Algérie s'est classée quatrième, après la Grande Bretagne, l'Allemagne et le Mexique.

La semaine de l'entrepreneuriat, qui est à sa deuxième édition cette année, est célébrée par 145 pays.

COMMERCE

Bilan morose de l'activité commerciale interne au 2^e trimestre

L'activité commerciale interne a connu un bilan plutôt morose, au 2^e trimestre 2014, au niveau des grossistes et des détaillants, indique une enquête de l'ONS.

Une régression de l'activité commerciale a été enregistrée, selon les grossistes, dans le commerce des machines et matériaux d'équipements et celui des textiles, habillement et cuirs notamment, note cette enquête sur la situation et les perspectives dans le commerce au 2^e trimestre 2014.

Pour les commerçants détaillants, l'activité a subi une «stagnation» essentiellement pour le commerce de l'agroalimentaire, des combustibles et lubrifiants et de la droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie (DQAEMP).

Le taux de satisfaction des commandes en produits est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon 70% des grossistes et près de 95% des détaillants touchés par l'enquête, notamment de ceux de l'agroalimentaire et des combustibles et lubrifiants.

L'enquête, qui a touché 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées, montre que le taux de satisfaction des commandes en produits fabriqués se situe entre 25% et 50%, selon près de 30% des grossistes, notamment ceux du commerce multiple.

L'autre fait relevé est que les commerçants se plaignent des longs délais de livraison, de l'éloignement des centres d'approvisionnement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

La plupart des commerçants grossistes et détaillants relèvent parfois l'indisponibilité



de marchandises.

Ainsi, près de 70% des commerçants grossistes et près de 9% des détaillants interrogés ont déclaré avoir rencontré des ruptures de stocks de produits, dont ceux des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériaux d'équipements et du commerce multiples.

Près de 80% des grossistes se sont approvisionnés, durant le 2^e trimestre 2014, auprès des secteurs public et privé à la fois, essentiellement ceux de l'agroalimentaire, des matières premières et demi-produits, des combustibles et lubrifiants.

La majorité des détaillants et près de 20% des grossistes enquêtés se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et des produits de DQAEMP.

Pour ce qui concerne les prix d'acquisition des produits, près de 13% des grossistes questionnés et plus de 10% des détaillants estiment qu'ils sont plus élevés, notamment

ceux de l'agroalimentaire et des textiles, habillement et cuirs et du commerce multiples.

La majorité des grossistes et détaillants interrogés ont acheté leurs marchandises en première main, à l'exception de ceux des textiles, habillement et cuirs et du commerce multiples.

Plus de 10% des grossistes et la moitié des détaillants ont déclaré avoir rencontré des difficultés de transport, principalement ceux de l'agro-alimentaire, des matières premières et demi-produits et des machines et matériaux d'équipements.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé «bon» par près de 21% des grossistes et pour près de 10% des détaillants.

Concernant la qualité et le conditionnement des produits commercialisés sur le marché algérien, ils sont considérés «bons» par la majorité des commerçants, alors que ceux des secteurs du textile et du commerce multiple les jugent «moyens».

INDUSTRIE

La réalisation du complexe de transformation du phosphate d'Oued Keberit (Souk Ahras) entamée avant fin 2015

Les travaux de réalisation du complexe de transformation du phosphate, dans la commune d'Oued Keberit (70 km au sud de Souk Ahras) seront entamés «avant fin 2015», a indiqué hier le directeur du développement industriel et de la promotion de l'investissement, Kamel Kafi.

Cet «ambitieux» projet de l'entreprise Ferphos Annaba, prévu sur un terrain de 600 hectares, générera, à terme, quelque 1.300 emplois permanents et plus de 5.000 autres postes de travail temporaires durant la phase de réalisation, a précisé le même responsable.

Devant être opérationnel en 2018, le complexe comprendra trois unités pour la production d'acide sulfurique (4.500

tonnes/jour), d'acide phosphorique (1.500 tonnes) et d'ammoniac (3.000 tonnes/jour).

D'un impact socio-économique «très important» pour la région, le complexe de transformation du phosphate renforcera la production nationale de dérivés de phosphate, contribuera au développement de l'offre nationale en engrâis à usage agricole et permettra de stabiliser les prix, a encore affirmé M. Kafi.

Le site du projet offre de multiples avantages, dont la proximité de la voie ferrée et des mines de phosphates de djebel Onk, dans la wilaya voisine de Tébessa.

En juin 2011, le ministre de l'Energie et des mines, Youcef



Youcef, avait insisté, lors d'une inspection du site de ce projet, avait insisté sur la fourniture, à ce futur complexe, des 40 millions de m³ d'eau dont il aura besoin annuellement, ainsi que sur la réalisation d'une étude destinée à mesurer l'impact du complexe sur l'environnement.

L'Algérie, un des plus importants pays producteurs d'engrais

dans le bassin méditerranéen, aspire à devenir un pôle mondial d'exportation de fertilisants, notamment après la levée, en 2012, par l'Union européenne, de la taxe antidumping sur les produits de l'entreprise Fertial, créée dans le cadre d'un partenariat entre le groupe algérien Asmidal et le holding espagnol Villar Mir.

ENTREPRISE-DÉVELOPPEMENT

L'amélioration du climat des affaires au centre de la semaine de l'entrepreneuriat

L'amélioration du climat général des affaires et la facilitation des conditions de création d'entreprises ont été au centre des débats de la première journée de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie (GEW 2014).

Les participants aux travaux de la GEW 2014, qui se tient simultanément du 17 au 23 novembre dans 145 pays du monde dont l'Algérie, ont mis en exergue la nécessité d'assainir l'environnement de l'entreprise et d'encourager les jeunes porteurs de projets.

Dans son allocution d'ouverture à cet événement placé sous le thème «l'écosystème entrepreneurial», le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, a souligné que l'écosystème entrepreneurial dépendait de facteurs intimement liés, allant de l'infrastructure au financement.

Soulignant le rôle important que jouent les pouvoirs publics dans l'accompagnement des petites entreprises, le ministre a noté que l'action du gouvernement visait à tout mettre en œuvre pour que la relance de l'économie nationale soit portée par la jeunesse algérienne.

Pour la coordinatrice du Programme National Algéro-Algérien (Partenariat pour le développement économique en Afrique du Nord), organisateur de cette manifestation, Fatima Rachidi, la création d'entreprises innovatrices à fort potentiel passe par l'instauration d'une «passerelle d'interactions» entre les différentes parties.

Il s'agit de l'entreprise, des pouvoirs publics, de l'université et des institutions de financement qui doivent coordonner leurs actions afin d'améliorer l'efficacité des pe-

tites entreprises et d'augmenter leur espérance de vie, a-t-elle expliqué.

Dans son intervention, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Amor Benamor, a estimé que la libéralisation de l'acte d'investir était une nécessité pour améliorer la gestion des affaires.

Mais il a jugé «insignifiant» le nombre de PME créées annuellement dans le cadre des différents dispositifs d'aide et de soutien à l'emploi (Ansej, Angem et Cnac), d'où la nécessité, selon lui, d'accompagner davantage les jeunes porteurs de projets.

La GEW est une initiative à travers laquelle plusieurs activités (conférences, concours, monitoring, workshop) sont organisées au niveau de chaque pays à travers

le monde dans l'objectif d'identifier des projets innovants devant contribuer à la croissance économique.

L'Algérie, qui participe pour la quatrième fois à cet événement, va organiser plus de 2.000 activités dans les 48 wilayas.

En 2013, le pays s'était classé en quatrième position en terme du nombre d'activités organisées, devancé par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Mexique.

Pour M. Bouchouareb, ce bon classement milite en faveur de l'Algérie pour y organiser le Congrès mondial de l'entrepreneuriat.

A cet effet, le ministre a annoncé que l'Algérie a déposé récemment sa candidature auprès des organisateurs de cet événement pour organiser ce congrès en 2017.

APS

SON EXCELLENCE, LE DOCTEUR ABOU KHALIL LOUAY AÏSSA, AMBASSADEUR DE L'ETAT DE PALESTINE EN ALGÉRIE, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



135 pays dans le monde ont reconnu l'Etat de Palestine

135 pays dans le monde ont reconnu l'Etat de Palestine, dont, outre la Suède, sept autres membres de l'Union européenne: la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, Malte et Chypre, qui l'ont reconnue avant leur entrée dans l'UE.

A l'occasion de la fête nationale palestinienne le 15 novembre, le roi de Suède Carl XVI Gustaf a adressé un courrier de félicitations à l'Autorité palestinienne.

"C'est ce qui se passe quand on a reconnu un autre pays, c'est courant que le roi fasse ça", a souligné Mme Wallstrom.

APS

La cause palestinienne avance

Lentement peut-être, mais sûrement, la cause palestinienne avance sur des acquis. Elle est partie de la perception occidentale selon laquelle les mouvements de lutte palestiniens sont considérés comme terroristes pour parvenir au rang d'Etat observateur non membre de l'ONU.



Saïd Abjaoui

Seules 2 voix s'étaient opposées lors du vote à l'Assemblée générale de l'Onu, à savoir Israël et les Etats-Unis. Le combat pour arracher la reconnaissance a été sur le plan diplomatique et de la résistance aux agressions israéliennes.

La cause est bien portée par les enfants de l'Intifada qui usent des pierres pour marquer leur volonté de se sacrifier pour parvenir à la

construction de l'Etat palestinien. C'est à Alger qu'avait été proclamée la déclaration de création de l'Etat Palestinien par le CNP (Parlement palestinien) réuni en décembre 1988, avec El Qods comme capitale.

Hier matin, au Forum de DK News dont il était l'invité, son Excellence l'ambassadeur de Palestine en Algérie a fait un large tour d'horizon sur le passé et le présent de la lutte pour l'indépendance nationale.

Après avoir rappelé quelques-unes des avancées et des obstacles ren-

contrés tout en signalant les immenses aides apportées par l'Algérie à la cause palestinienne, l'ambassadeur a beaucoup insisté sur les encouragements et les recommandations qui lui ont été faites par M. le président de la République Abdelaziz Bouteflika qui l'avait reçu en audience lors de son accréditation comme ambassadeur de Palestine.

Il a répondu à de nombreuses questions de la presse présente au forum.

« Le Président Bouteflika suit de près toutes les questions inhérentes à la Palestine »

O.Larbi

Louay Mahmoud Taha Aïssa, ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie a rapporté l'entretien qu'il a eu avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de la présentation de ses lettres de créances :

« La cause palestinienne est celle de toute la Oummah, la cause centrale sans laquelle l'indépendance de l'Algérie reste incomplète » était un des principes de la révolution algérienne.

Je suis content d'avoir rencontré son Excellence, le président Bouteflika qui s'est enquis des derniers développements en Palestine, à Gaza et à El-Qods et qui m'a demandé des nouvelles du président Abu Mazen », a déclaré le diplomate palestinien à la presse au sortir de l'audience.

J'ai été agréablement surpris par l'intérêt accordé par le Président Bouteflika à toutes les questions inhérentes à la Palestine », a ajouté le diplomate palestinien.

Dans l'histoire de la Palestine, cet énoncé est souligné par l'affirmation que « l'Algérie sera toujours aux côtés de la Palestine plaçant très haut son droit à l'existence et à la liberté de se développer sur son territoire dans les frontières internationales du 5 juillet 1967 ».

L'ambassadeur a tenu à rappeler que les droits des Palestiniens ont été reconnus à la suite de la lutte armée qui a commencé en 1965, des combats pour leur survie lors de l'héroïque « Septembre noir », des batailles de Tell Zaâter, de la reconnaissance

de l'OLP, lors de l'assemblée générale de l'ONU, présidée par Abdelaziz Bouteflika en 1974, et la proclamation de l'Etat palestinien le 15 novembre 1988 par le Conseil national palestinien réuni à Alger.

La Suède donne l'exemple

Depuis 1988 plus de 130 états ou gouvernements ont reconnu l'Etat de Palestine et en ce moment, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, l'Italie et le Danemark sont sur le point de suivre l'exemple courageux de la Suède ; ce royaume dont le gouvernement a décidé en septembre 2014 de reconnaître l'Etat de Palestine. »

M. Louay Mahmoud Taha Aïssa explique que cela est l'aboutissement d'une décision politique de l'Autorité palestinienne qui exige que les discussions avec Israël n'aient plus qu'un seul point à l'ordre du jour : la délimitation des frontières des deux Etats.

L'ambassadeur avait auparavant averti que toutes les formes de luttes menées par l'OLP ou des fractions des forces palestiniennes combattantes étaient assumées par tous les Palestiniens sans connotation idéologique ou partisane sinon celle de la lutte pour un Etat palestinien.

Diplomatie

La diplomatie palestinienne s'est adaptée à toutes les étapes du combat du peuple, pour la préservation de ses droits à l'existence et de son indépendance. L'OLP a arraché, par la lutte, les négociations, les accords, lesquels ont marqué l'évolution du conflit malgré le non-respect de ces ac-

cords par Israël. L'OLP a accepté les efforts qui ont voulu imposer la paix, sans que la partie adverse ait fait le moindre pas dans la bonne direction.

Cette obstruction permanente oblige l'Autorité palestinienne à adopter la ligne diplomatique de demander à l'ONU de faire en sorte que ses décisions soient suivies d'effet.

C'est pourquoi l'assemblée générale de l'ONU a été témoin des revendications de l'Etat de Palestine admis en tant qu'observateur à l'ONU, ce qui lui ouvre des droits à intégrer les organisations du système des nations-unies comme l'Unesco...»

Mises en garde de l'UE, CPI et reconstruction de Gaza

Cependant, la fuite en avant de l'occupation des territoires palestiniens, en l'occurrence Israël, dans la colonisation de Jérusalem-Est avec des projets de construction de logements a amené le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à appeler chaque habitant d'El Qods à manifester « par tous les moyens, son opposition à cette colonisation ».

Hier, « un document émanant de l'UE suggère aux pays membres de rappeler leurs ambassadeurs si "la colonisation menace la solution à deux Etats" rapporte un organe de presse d'Israël.

Les crimes de guerre d'Israël à Gaza en 2009 ont entraîné une condamnation de l'ONU et la Cour pénale internationale est saisie pour enquêter sur ce qui a été qualifié de crime contre l'humanité.



L'ambassadeur ne manque pas de signaler que les efforts actuels du gouvernement palestinien sont de tenter de recueillir les promesses de dons affichées récemment pour la reconstruction de Gaza après la destruction de la ville par Israël, des milliers de morts et blessés.

Conseil de sécurité de l'ONU

Poursuivant dans sa ligne de récupération de son territoire dans ses frontières du 5 juin 1967, l'Autorité palestinienne entend agir au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU pour que son objectif de renaissance en droit et dans les faits aboutisse avant la fin de l'année 2016.

Afin que l'année 2017 soit marquée par l'échec du projet sioniste encouragé par lord Balfour de négation des droits des arabes palestiniens sur leur propre terre.

BRUXELLES

Des parlementaires belges appellent leurs autorités à reconnaître «dès maintenant» l'Etat palestinien

Des parlementaires belges ont dénoncé l'occupation et la colonisation des Territoires palestiniens par l'Israël, qui «constitue aujourd'hui le principal obstacle à la paix entre Palestiniens et Israéliens» et ont appelé les autorités belges à reconnaître dès maintenant l'Etat de Palestine, rapportaient des médias locaux hier.

«La Belgique se grandirait à jouer un rôle précurseur au sein de l'Union européenne en reconnaissant dès maintenant l'Etat de Palestine et apporter ainsi une pierre à l'édition de la paix entre Palestiniens et Israéliens», affirment ces parlementaires qui ont participé, début novembre, à une mission en Palestine et en Israël, organisée par le Centre national belge de la coopération au développement (CNCB), selon le site de la Radio Télévision Belge RTBF.

«Nous estimons qu'il est temps que la Belgique emboîte le pas à la Suède», ajoutent-ils, estimant qu'une telle décision de reconnaissance bilatérale ne serait que la conséquence logique de la position adoptée par la Belgique en faveur de l'accès de la Palestine au statut d'Etat observateur aux Nations unies en 2012 et de son admission comme Etat membre de l'Unesco, un an auparavant. Au total, 134 pays dans le monde ont reconnu la Palestine, selon l'Autorité palestinienne. La Suède est le seul pays de l'Union européenne à avoir reconnu jusqu'à présent la Palestine, le 30 octobre, une décision qualifiée d'historique.

Concernant la colonisation israélienne qui constitue aujourd'hui «le principal obstacle à la paix entre Palestiniens et Israéliens», selon les parlementaires, qui soulignent que «sans l'adoption de mesures effectives cher-



chant à obtenir son arrêt et son démantèlement, toute solution durable au conflit demeurerait illusoire».

Lors de cette mission, les membres de cette délégation, formée de députés européens, fédéraux, wallons, flamands et écolos, affirment qu'ils avaient «pu mesurer toute l'étendue des conséquences de l'occupation et de la colonisation des Territoires palestiniens par Israël». «En tant qu'élus et citoyens, cette situation n'a pu que heurter notre conscience, soucieuse du respect des droits de la personne et du droit international», ont-ils déploré.

Depuis le Plan de partage des Nations unies adopté en 1947, la délégation estime qu'il manque un Etat au Moyen-Orient: l'Etat de Palestine».

En 1948, l'occupant israélien n'a demandé aucune autorisation pour proclamer unilatéralement son indépendance et son admission comme Etat membre des Nations unies s'est faite rapidement, dès 1949.

«Pourquoi n'en est-il toujours pas de même pour la Palestine?», ont-ils interrogé, précisant que «l'Etat de Palestine a déjà été reconnu par plus d'une centaine de pays dans le monde, en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Pourquoi les Etats occidentaux refusent-ils pour la plupart de faire de même, alors qu'ils approuvent pourtant le droit du peuple palestinien

à l'autodétermination?».

L'accomplissement de ce droit «ne doit pas dépendre du bon vouloir israélien ou de l'issue d'hypothétiques négociations», ont-il encore ajouté, affirmant que «malgré la paralysie du Conseil de sécurité sous l'effet du veto américain, l'Union européenne et ses Etats membres disposent de certaines marges de manœuvre».

«Un Etat de Palestine reconnu doit au contraire constituer le point de départ de toutes négociations, qui n'ont vocation à porter que sur les modalités de la fin de l'occupation». Alors que le processus de paix israélo-palestinien, au point mort depuis 2001, semble au plus mal, la nouvelle chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a estimé récemment lors d'une visite en Israël et en Palestine, qu'il fallait un Etat palestinien. Elle a affirmé qu'elle discuterait avec chacun des pays membres de l'Union européenne d'une possible reconnaissance.

Au sein de l'UE, la Suède a la première franchi le pas. Déjà le 13 octobre le Parlement britannique avait adopté une résolution votée à une écrasante majorité pour que son gouvernement prenne une décision identique. Et la question sera bientôt à l'ordre du jour des parlements espagnol et français.

APS



AIDES INTERNATIONALES POUR LA RECONSTRUCTION DE GAZA

«5 milliards de dollars de promis et rien n'est encore arrivé»



DISPARITION DE YASSER ARAFAT

«Abou Amar a bel et bien été assassiné»

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, a affirmé que le leader et chahid Yasser Arafat, connu également sous le nom de Abou Amar, a bel et bien été assassiné par les services israéliens. «Tous les Palestiniens, sans exception, sont convaincus de l'assassinat de Yasser Arafat. Dans ce cadre, une commission internationale a été constituée pour enquêter sur le meurtre d'Abou Amar. C'est dans ce contexte douloureux que sa tombe fut rouverte afin de permettre aux enquêteurs internationaux d'effectuer des prélèvements. Les premiers résultats, contradictoires, divulgués par des labos étrangers (russe et suisse notamment), ne nous permettent pas encore de saisir la Cour pénale internationale. Une fois que les preuves seront réunies, nous déposerons alors plainte auprès de la CPI.

Suite à l'offensive israélienne contre Gaza, la communauté internationale, particulièrement les pays arabes, ont fait don de près de 5 milliards de dollars pour la reconstruction de la ville. Les mois ont passé et l'aide promise n'est toujours pas arrivée. «Les gens ont tout perdu à Gaza. L'offensive israélienne a fait plus de 2200 chahids et quelque 10 000 blessés. 60 000 maisons ont été complètement détruites. Des centaines de familles sont, à ce jour, réfugiées dans les écoles et autres institutions publiques. Gaza a plus que jamais besoin de cette aide qui permettra à la ville et à ses habitants de retrouver une vie normale» a confié M. Louay.

R.R

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE LA PALESTINE

«Sur la bonne voie»



Abordant les efforts menés par la diplomatie palestinienne pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine par les Nations unies, M. Louay Aïssa a souligné que 7 Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont d'ores et déjà reconnu l'Etat palestinien. «Tout se jouera le 28 novembre en France. Si la France reconnaît l'Etat palestinien, le Luxembourg suivra dans la foulée et la Palestine aura finalement atteint le quota nécessaire pour prétendre à une place d'Etat membre au sein de l'ONU».

R.R

LE PROFESSEUR HABIB DOUGUI, ÉMINENT SPÉIALISTE EN PNEUMOLOGIE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ASTHMOLOGIE, D'ALLERGOLOGIE, ET D'IMMUNOLOGIE CLINIQUE ET CHEF DE SERVICE PNEUMOLOGIE AU CHU BÉNI MESSOUS, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Une maladie insidieuse

O.larbi

Le professeur Habib Dougui était l'invité du Forum de DK News, à l'occasion de la «Journée mondiale de la BPCO». Le Pr Dougui rappelle que l'Algérie est l'un des premiers pays à signer la convention de l'OMS sur le tabagisme, qu'il existe au niveau du ministère une commission de lutte contre les méfaits du tabac, mais «qu'elle n'a aucun moyen de fonctionner»!

Loin de renvoyer la responsabilité aux «seuls politiques», il met l'accent sur la nécessité de l'information du public, la formation des médecins, notamment les généralistes: «Les étudiants en médecine ont appris comment utiliser le diffuseur de ventoline (il y a 7 gestes en tout pour un bon usage), mais au bout de quelques jours, interrogés, nombreux sont ceux qui ont oublié la méthode correcte d'utilisation.»

Tout au long de sa conférence, M. Dougui a insisté sur la dangerosité de l'acte de fumer, sur le fait que plus de 25% des jeunes algériens âgés de 13 à 15 ans seront atteints de bronchopneumopathie dès 40 ans, que figureront parmi eux quelques interrogrés, nombreux sont ceux qui ont oublié la méthode correcte d'utilisation.»

Que contient une cigarette ?

Elle contient : du dissolvant, du méthanol, du cadmium (utilisé dans les batteries), de la naphtaline (antimite), des gaz d'échappement, du chlorure de vinyle (utilisé dans les matières plastiques), de l'acide cyanhydrique, de l'ammoniac, des solvants industriels, de l'arsenic, du phénol, du butane, des produits radioactifs comme le polonium 210 et le DT.

Le tabac non brûlé contient 2 500 composants chimiques, dont des pesticides. La fumée de cigarette contient plus de 5 300 produits chimiques dont au moins une soixantaine sont reconnus cancérogènes.

Signes de BPCO

Après 20 ans de consommation de tabac, le sujet connaît des difficultés à marcher sans s'essouffler, il toussote et crache, c'est le 1^{er} niveau d'alerte. Au 2^e, il ne peut suivre une marche sans s'arrêter pour reprendre son souffle. Aux niveaux suivants, il devient même incapable de s'habiller et de se raser...

L'issue de la BPCO est toujours fatale ; cette maladie insidieuse, silencieuse, provoque des lésions graves que seul un arrêt de la consommation de tabac de 15 à 20 ans permet de réduire. La cigarette n'est pas seule responsable de la BPCO : les pollutions de l'environnement, l'utilisation de combustibles comme le charbon, les industries minières et des carrières provoquent (la silicose) et les tailleurs de pierre meurent souvent très jeunes.

La prévention

C'est l'action combinée de l'information et de l'action : les médias doivent agir avec les pouvoirs publics pour sensibiliser les citoyens, des campagnes de diagnostic et de dépistage doivent être menées sur l'ensemble du territoire national. La mise à niveau des médecins généralistes est un impératif de santé publique.

Les enseignements doivent se rapprocher des malades qui sont les plus répandus dans notre pays et/ou chez nos voisins.



LA LUTTE CONTRE LA BRONCHO-PNEUMONIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE NÉCESSITE UN PROGRAMME NATIONAL

2 millions d'Algériens souffrent de bronchite chronique

L'instauration d'un programme national de lutte contre les maladies respiratoires, notamment la Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), est la principale recommandation du chef de service de pneumologie au CHU Beni Messous, Habib Dougui.



Sonia Belaidi

Il a donc insisté sur l'intérêt d'établir un programme de prise en charge de ces affections pneumologiques en vue d'un diagnostic précoce et de la lutte contre les facteurs de risque, lors d'une rencontre organisée au quotidien national DK News.

Le spécialiste a mentionné dans ce sillage que près de deux millions d'Algériens souffraient de bronchite chronique qui est de surcroît sous-diagnostiquée car les personnes souffrant de cette maladie l'ignorent dans la plupart des cas, en raison de son aspect asymptomatique.

La Broncho-pneumopathie chronique obstructive (Bpcos) est une maladie chronique inflammatoire qui

toche les bronches. Elle progresse lentement et devient invalidante.

Elle se caractérise par une diminution progressive du souffle, liée à plusieurs facteurs.

Les premiers signes

La BPCO évolue longtemps sans donner de signes. Les premiers signes apparaissent après 40 ans. Ils se manifestent par une toux, avec une expectoration matinale, la «toux du fumeur». La toux devient peu à peu persistante et un essoufflement (appelé dyspnée) s'installe d'abord à l'effort, puis au repos, pouvant gêner les gestes de la vie courante.

Maladie grave et insidieuse

L'invité du forum de DK News a expliqué que la broncho-pneumopathie chronique obstructive est une maladie chronique et lente-

ment progressive, caractérisée par une diminution, non complètement réversible, des débits aériens.

Pour la prévalence, cette affection des bronches touche 10 % de la population de plus de 40 ans, a ajouté le Pr Dougui.

Au sujet des symptômes, l'intervenant a insisté sur l'importance du diagnostic précoce de cette maladie pour éviter les complications handicapantes, comme les insuffisances respiratoires.

En vue de faciliter le diagnostic précoce, le Pr Dougui, qui est aussi président de la Société algérienne et africaine d'allergologie, a plaidé pour la mise à disposition des médecins d'outils nécessaires pour le diagnostic, à l'instar des spiromètres (appareils de mesure du souffle). Il a rappelé à ce titre que la



L'OMS déclare la guerre à la BPCO

Said Abjaoui

Il y a de ces maladies qui sont dangereuses, car silencieuses que ceux qui en sont les porteurs ne le savent pas. Un jour ou l'autre, ils sont obligés d'aller à la consultation car à ce moment, ils voient leur état de santé se déprécier sérieusement. Alors ils peuvent s'en tirer s'ils se présentent assez tôt. C'est une maladie mortelle et elle s'appelle broncho pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Comme toute maladie chronique, elle a ses symptômes. La toux, le crachat et l'essoufflement. Généralement, les malades qui toussent et qui crachent ne vont pas à la consultation. Mais, dès qu'à ces symptômes s'ajoute l'essouf-

flement, c'est l'inquiétude et donc le départ à l'hôpital pour consultation. Les médecins l'appellent «l'Inconnue meurtrière». Elle n'est pas connue du public et des médias.

L'OMS a choisi la journée du 19 novembre pour la déclarer journée mondiale de la BPCO. Elle attaque souvent les personnes de plus de 40 ans. Elle touche 200 millions dans le monde et 3 millions en meurent chaque année.

En Algérie, il faut rendre grâce au professeur Mme Skander Farida qui, la première, a travaillé dans ce domaine. À partir de 40 ans, la maladie commence à apparaître, et il lui avait fallu 20 années pour pour qu'elle produise les 3 symptômes qui la font reconnaître. 9,2 % des populations de plus de 40 ans en sont malades.

La maladie à 95% est due au tabac

Elle touche les enfants de 13 à 14 ans, soit une moyenne de 24%. Avec une prévalence de 14%. Le malade s'essouffle, monte difficilement les escaliers et des fois ne peut pas les gravir ou gravir une côte. L'essoufflement se traduit parfois par une difficulté à respirer et même une impossibilité.

Il doit faire appel aux muscles respiratoires les pectoraux et les abdominaux pour y parvenir. La prévalence est plus grande chez les adultes mâles avec un taux de 35,5 par rapport à la femme 6,6%.

Il existe des cas où la ventoline peut suffire. En raison du fait que cette maladie est mortelle et silencieuse, il faudrait procéder à des campagnes de sensibilisation en tout lieu et à tout moment.

JIJEL

Des projets «prioritaires» pour développer le réseau de voies ferrées

Une ligne ferroviaire considérée «prioritaire» devant relier sur 45 km le port de Djendjen à la zone industrielle de Bellara figure parmi les «grands projets de développement du réseau de voies ferrées dans la wilaya de Jijel», ont indiqué hier les services de la wilaya.

Parmi les autres actions à entreprendre pour le développement du rail dans cette wilaya, il a été également fait état de la réalisation d'une voie entre Jijel et Sétif, et le doublement et l'électrification de la ligne Jijel-Ramdane-Djamel (Skikda) sur une distance de 137 km. Cependant, la «priorité» a été accordée au tronçon Djendjen-Bellara dont l'étude, confiée au bureau d'études SETIRAIL (filiale de la SNCF), sera achevée «fin 2014» pour laisser place, aussitôt après, à la réalisation du projet par l'entreprise INFRARAIL, qui a ajouté la même source.

Le second projet jugé «d'envergure» a trait à la création d'une ligne ferroviaire électrifiée d'une longueur de 130 km entre Jijel et Sétif. Cette ligne permettra notamment de relier Jijel et le port de Djendjen à la rocade ferroviaire Nord (Annaba-Tlemcen via Constantine, Alger et



Oran). Cette future voie traversera dans la wilaya de Jijel les daïras de Jijel, de Taher, de Texenna et de Djimla, ce qui donnera lieu, a-t-on estimé, à un allègement de la pression sur les autres modes de transport routier.

Selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), maître d'ouvrage du projet, l'étude d'identification du tracé est en cours et l'achèvement de ce dossier est fixé à «septembre 2015». Lors de sa dernière visite à Jijel, le ministre des Transports, Amar Ghoul, qui a as-

sisté à la présentation du projet de ligne ferroviaire Sétif-Jijel, avait donné des instructions en vue de mettre ce projet «en phase avec le développement économique et social de la région à travers le doublement de la voie et son électrification».

Ces deux grands projets, conjugués avec le port de Djendjen, la zone de Bellara et la pénétrante autoroutière Jijel-Sétif, vont propulser la wilaya de Jijel vers un niveau de développement «autrement plus important» dans les 5 à 10 années à venir, a-t-on affirmé à la wilaya.

HÔTELLERIE

3.000 lits supplémentaires prévus dans les 2 prochaines années à Guelma

L'offre hôtelière sera forte, dans les deux prochaines années dans la wilaya de Guelma, de 3.000 lits supplémentaires, a indiqué dimanche le directeur du tourisme et de l'artisanat, Oualid Bekhakcha. Ces nouvelles capacités d'accueil seront le fruit de 12 projets d'investissement hôtelier engagés dans plusieurs régions de la wilaya, a souligné ce responsable en marge du salon régional de l'artisanat traditionnel organisé du 16 au 20 novembre à la maison de jeunes Salah-Boubnider.

Les projets déjà validés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF) offriront 1.500 lits dans les communes de Guelma, de Hammam Debagh, d'Ain Arbi, de



Guelaât-Bousbaâ, de Nechmaya et près du barrage de Bouhamdane, a déclaré le directeur du tourisme qui a précisé que la réalisation de ces structures a été confiée à des entreprises étrangères, notamment turques.

Ces futurs établissements hôteliers permettront d'améliorer les conditions d'accès au flux de touristes nationaux et étrangers qui convergent vers la wilaya de Guelma en quête, particulièrement, des bienfaits de ses eaux thermales. Actuellement, la wilaya offre à ses visiteurs 1.460 lits répartis sur 12 établissements hôteliers publics et privés dont les plus importants sont le complexe thermal "Chellala" à Hammam Debagh et l'hôtel Mermoura à Guelma-ville.

De l'APC à l'ENA

Les travaux de la première session de formation des présidents des Assemblées populaires communales (PAPC) d'Alger ont débuté, dimanche à Alger, en vue de «mettre en œuvre la stratégie du secteur visant à valoriser les ressources humaines et les inscrire au cœur du projet de modernisation de l'Administration».

Cette session intervient dans le cadre de la démarche du secteur visant à mettre en œuvre un large programme à même de «lever le défi de l'amélioration des performances de l'Administration, en réponse aux aspirations des citoyens à un service public professionnel et de qualité», a indiqué le Secrétaire général du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli, lors d'une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Cette réforme s'inscrit dans le cadre du plan du Gouvernement visant à «édifier une Administration efficiente et transparente, fondée sur un service public moderne et affranchi de toute entrave bureaucratique, afin d'être au service des citoyens», a estimé M. Adli.

Le SG du ministère de l'intérieur a en outre passé en revue les différentes mesures prises pour la réalisation de ces objectifs notamment «la modernisation des services administratifs publics, l'allégement des procédures de délivrance des documents administratifs, le développement local et la valorisation des ressources humaines».

Il a cité les acquis obtenus en matière de modernisation des services administratifs publics et d'allégement des procédures administratives notamment pour la numérisation

sation des registres de l'état civil, la création d'un fichier national électronique d'état civil et le retrait de l'acte de naissance Spécial "12S" à partir de toutes les communes du pays et des consulats d'Algérie à l'étranger.

Il s'agit également de permettre au citoyen de retirer les documents d'état civil au niveau de toutes les communes et leurs annexes à travers le territoire national, grâce au guichet unique, outre l'annulation de certains documents administratifs, dont le nombre est passé de 36 à 11, et la réduction de la durée de leur délivrance notamment des passeports et de la carte nationale d'identité (CNI) dont la durée de validité est de 10 ans».

Le secteur veille actuellement à l'élaboration d'un fichier national informatisé des permis de conduire et des infractions au code de la route, outre la création d'un fichier national informatisé des cartes d'immatriculation des véhicules, la création d'un système de gestion électronique des dossiers administratifs et des archives et l'extension du réseau de télécommunications du ministère de l'intérieur.

S'agissant du développement local, le responsable a rappelé que le secteur poursuivait la réalisation de projets inscrits dans les plans de développement des communes, en réponse aux besoins des citoyens. Dans ce cadre, le fonds commun des collectivités locales a été converti en fond de solidarité et de garantie des collectivités locales pour approfondir le processus de décentralisation, ce qui signifie, que les crédits seront remis en priorité aux collectivités locales défavorisées ou celles dont les besoins en équi-

gements publics de base dépassent leurs capacités financières.

Pour ce qui est de la valorisation des ressources humaines, le ministère a décidé de soutenir l'encadrement des services des communes en lançant une opération nationale de recrutement pour 13.000 postes budgétaires répartis sur 1.541 communes visant à prendre en charge les agents employés dans différentes formules temporaires d'emploi au niveau des communes.

Par ailleurs, le ministère a procédé, dans le cadre de la politique de formation, à l'application d'un programme de grande envergure au profit des personnels de son administration centrale, locale et des élus en vue de consolider leurs compétences.

La formation des PAPC vient mettre en valeur le rôle «important» des élus dans le développement local, la consécration du principe de démocratie et la participation du citoyen à la gestion des affaires locales, a dit M. Adli.

506 présidents d'APC bénéficieront d'une session de formation du 16 au 20 novembre au niveau de six wilayas: Alger, Oran, Ouargla, Batna, Sétif et Mostaganem. L'encadrement est assuré par des experts praticiens dans des administrations locales.

Ces sessions de formation sont axées notamment sur l'échange d'expériences entre participants autour de l'organisation et de la gestion de la commune, des finances locales, des marchés publics, des contentieux et de la gestion des ressources humaines».

APS

BÉJAÏA :
PLANTATION CHAHID RACHID HASSISSENE
La ferme pédagogique aux belles armoires

Arslane B.

En plus d'être fréquemment «impliquée» dans maintes et périodiques campagnes de nettoiement à grande échelle d'un large secteur du littoral ouest (Boulimat, notamment) dans le cadre d'actions de volontariat anti-pollution, agissant même sur les axes routiers pour en sensibiliser les usagers, la plantation Chahid Hassisene, ferme pédagogique par excellence organise également des journées destinées à la formation de jeunes écoliers, collégiens et lycéens.

Ce samedi 15 novembre 2014 (Boulimat, 2^e piste) a ouvert ses portes à des élèves de 4^e AM du CEM Hadjres Slimane de Targa Ouzemmour (Béjaïa) pour une journée de sensibilisation (protection de l'environnement). Ainsi, trois (3) ateliers auront été consacrés à trois thèmes durant cette journée : 1/ Plantes médicinales et aromatiques (exposé assuré par M^mA. Belbachir, université de Béjaïa), 2/ Apiculture : l'abeille, sentinelle de l'environnement (exposé assuré par M^m M. Hassisene de la Plantation éponyme), 3/ Pollution et environnement (exposé assuré par MM. S. Hassisene et F. Belbachir, université de Béjaïa).

Après la pause déjeuner, une toute première expérience, probablement pour la plupart de ces collégiens, plutôt initiatique, en effet, même si ces derniers viennent de ...Targa...Ouzemmour : La cueillette des olives ! Une plantation pilote en termes d'utilité publique et de protection-didactique de la nature, des lettres de noblesse dont nul ne doute...

**DURANT LE MOIS
D'OCTOBRE
1366 affaires
traitées par
la sûreté de
wilaya d'Alger**



Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois d'octobre 1366 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 1627 présumés auteurs qui furent déférés par devant les instances judiciaires compétentes, dont 226 pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 156 pour port d'armes prohibées, et 1145 pour divers délits.

Parmi les affaires traitées, 272 affaires relatives aux atteintes aux biens, 662 ayant trait aux atteintes aux personnes, dont quatre (4) affaires d'homicide.

Quant aux délits contre la famille et aux bonnes mœurs, les services de police judiciaire ont traité 20 délits, ainsi que 194 relatifs à la chose publique et 37 à caractère économique et financier.

Concernant le port d'armes prohibées, ces mêmes services ont traité 135 affaires, impliquant 156 personnes présentées par devant les instances judiciaires, dont 80 personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

En matière de lutte contre les stupéfiants, durant la même période, 181 affaires impliquant 226 personnes ont été traitées, ce qui s'est soldé par la saisie de 3,65 kg de résine de cannabis, 22 gr de cocaïne et 1808 comprimés de psychotropes.

Concernant les activités de la police générale, les forces de police ont mené 215 opérations de contrôle de professions réglementées, ayant entraîné l'exécution de 22 arrêtés de fermeture ordonnés par les autorités compétentes.

Pour ce qui est de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré 9464 infractions au code de la route durant le mois d'octobre 2014, à cela s'ajoute le retrait immédiat de 2719 permis de conduire et l'enregistrement de 62 accidents de circulation ayant entraîné la mort de 3 personnes et 70 blessés, dont la cause principale demeure le non respect du code de la route.

Par ailleurs, les services de la sécurité publique de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mené 349 opérations de maintien de l'ordre, et 492 interventions diverses, en plus de 1728 actions entreprises par les services de la police de l'urbanisme et la protection de l'environnement.

Enfin, les services de police de Sûreté de wilaya d'Alger, font toujours appel au civisme de tout un chacun pour dénoncer les contrevenants aux lois de la République, en se présentant aux services de police ou même téléphoniquement par le 17 (police secours) ou le numéro vert 15-48.

MDN

9 contrebandiers arrêtés et deux véhicules saisis à Bordj Badji Mokhtar

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a appréhendé dimanche neuf contrebandiers et saisi deux véhicules, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), a appréhendé, le 16 novembre 2014,

suite à une patrouille de reconnaissance, six (6) contrebandiers de nationalité algérienne et trois (3) autres de nationalité malienne et a saisi deux (2) véhicules», précise la même source.

Dans le même contexte, un autre détachement de



l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam a saisi, le même jour, lors d'une embuscade, trois véhicules tout-terrain et 140 litres de carburant, ajoute le communiqué du MDN.

Par ailleurs et lors d'une autre opération, un détache-

ment de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et en coordination avec les Douanes algériennes, a saisi une quantité de 2.000 litres de carburant destinée à la contrebande, selon la même source.

ALGER

20 ans de prison pour le meurtrier de son épouse

A.Ferrag

Youcef, âgé de 42 ans est marié et père de cinq enfants. Il est accusé de meurtre sur la personne de sa femme Amina âgée de 41 ans, la mère de ses enfants qu'il soupçonnait d'adultére.

Une dispute violente éclate entre eux, a peine se retourne-t-elle qu'elle reçoit un violent coup de couteau au niveau du dos. Youcef déchaîné, continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Youcef se constitue prisonnier et comparait au tribunal criminel, en ce mois de novembre 2014, pour homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de sa femme.

Youcef reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails.

«Je lui faisais confiance et elle m'a trahi». Les parents de Amina, déclarent-ils n'avaient rien à reprocher à Amina qui jouissait d'une conduite exemplaire et qui ne sortait pas.

De ce fait cette histoire d'adultére n'était qu'un alibi qui cachait l'intention de Youcef de prendre une seconde épouse.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, a refait lecture de



l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité des actes et retrace les faits : cet homme prétendait avoir été trompé par sa femme qu'il avait assassiné froidement pour se présenter aujourd'hui devant nous, afin d'exécuter une idée qui avait germé dans sa cervelle. Il avait fabriqué un alibi qu'il croyait parfait pour tuer son épouse et pour commettre son acte qui a engendré cinq orphelins. Mais l'alibi n'était pas trop convaincant et aujourd'hui, je

demande aux jurés de sanctionner son crime par une peine maximale. L'avocat de la défense a réclamé et obtenu la requalification de chef d'accusation d'homicide volontaire en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner, tout en sollicitant des circonstances atténuantes.

Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 261 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Les habitants du quartier Oued El Maleh bloquent la RN 106

De nombreuses personnes habitant le quartier Oued El Maleh, dans la commune de Bordj Bou-Arréridj, sont sorties hier, pour dénoncer les difficultés auxquelles elles font face au quotidien.

Les contestataires ont bloqué la RN106 reliant Bordj Bou-Arréridj à Béjaïa par des blocs de pierre et autres ob-



jets hétéroclites. Les habitants veulent attirer l'attention des élus locaux pour relancer des travaux de réfection des routes, le raccordement au réseau de gaz, l'alimentation en eau potable, le transport scolaire et l'éclairage public.

M.B.

USA

Epidémie de norovirus sur un bateau de croisière dans le Pacifique, 172 malades

Plus de 170 passagers et membres d'équipage d'un bateau de croisière dans le Pacifique sont tombés malades à la suite d'une épidémie de norovirus, ont indiqué dimanche les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Ce virus intestinal hautement contagieux a infecté 158 des 3.009 passagers et 14 des 1.160 membres d'équipage à bord du *Crown Princess*, qui naviguait de Tahiti à Los Angeles, ont précisé les CDC dans un rapport d'enquête.

C'est la seconde fois cette année que ce bateau des Princess Cruises connaît une telle épidémie de norovirus, dont les symptômes comprennent



diarrhées et vomissements. Plus de 150 passagers avaient été contaminés par le virus lors d'une croisière en avril.

Le bateau a accosté près de Los Angeles et la compagnie procéde actuellement à son nettoyage et à sa désinfection, en consultations avec les CDC

sur les procédures sanitaires, selon le rapport. Un responsable des CDC montera par ailleurs à bord du bateau dimanche pour évaluer l'épidémie et la réponse de la compagnie. Le bateau terminait une croisière d'un mois dans le Pacifique. La compagnie n'était pas joignable dans l'immédiat.

EBOLA

Escale à Dakar d'un bateau d'aide humanitaire pour trois pays

Un navire néerlandais transportant l'aide de plusieurs pays européens contre Ebola en Afrique de l'Ouest a fait escale dimanche à Dakar, avant de poursuivre sa route vers les trois Etats les plus touchés, a rapporté la télévision publique sénégalaise RTS. Le bateau de la Marine royale néerlandaise, baptisé «*Karel Doorman*», s'est arrêté au port de Dakar où il a été visité par des autorités sénégalaises et diplomates européens dont l'ambassadeur néerlandais Pieter Jan Kleiweg de Zwaan et son homologue britannique John Marshall, selon les images diffusées par la RTS.

Il s'agit d'un «navire flambant neuf qui effectue sa première mission», avec à son bord «160 véhicules, 80 conteneurs, 1.200 tonnes d'équipements hospitaliers destinés aux trois pays» les plus touchés par l'épidémie: Liberia, Sierra Leone et Guinée, a indiqué ce média.

«C'est un bateau néerlandais mais c'est une action vraiment européenne, parce qu'à bord, il y a du matériel humanitaire de neuf pays européens», a expliqué l'ambassadeur néerlandais, citant les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Hongrie et la République tchèque. L'aide transportée par «ce bâ-

timent ravitaillleur de soutien interarmées» comprend des équipements d'urgence (véhicules, un laboratoire mobile, protection individuelle, etc.), a précisé l'ambassade néerlandaise à Dakar sur sa page de réseau social.

L'équipage du *Karel Doorman* espère atteindre la Sierra Leone aujourd'hui, puis la Guinée vendredi avant le Liberia, dernière étape, dans un délai de huit à dix jours, a indiqué un de ses responsables à la RTS.

Le Sénégal, qui avait fermé le 21 août ses espaces aérien et maritime aux avions et bateaux en provenance de ces trois pays en raison d'Ebola, a annoncé vendredi leur réouverture immédiate.

Les frontières terrestres avec la Guinée demeurent cependant fermées, ont précisé les autorités sénégalaises. Fin septembre, Dakar avait annoncé l'ouverture d'un corridor humanitaire aérien pour permettre d'acheminer de l'aide au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, où l'on dénombre l'essentiel des 5.477 morts (sur 14.413 cas) enregistrés depuis le début de l'épidémie, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) diffusé vendredi.

ITALIE

2.000 migrants sauvés en Méditerranée

Un navire de la Marine italienne a déposé dimanche dans le port sicilien de Pozzallo 864 migrants sauvés en Méditerranée, portant à plus de 2.200 le nombre de réfugiés arrivés en Italie par la mer en trois jours.

La plupart des réfugiés débarqués à Pozzallo dimanche étaient des familles syriennes, avec un nombre d'enfants particulièrement élevé, selon

l'agence de presse italienne ANSA. Samedi, 447 migrants avaient été déposés dans un port du sud de la Sicile par un tanker battant pavillon panaméen, et 354 autres avaient été amenés à Pozzallo par un patrouilleur de la Marine italienne.

Vendredi, un pétrolier grec avait sauvé 230 personnes, et 80 autres ont été interceptées dans un bateau en

provenance de Turquie. Un autre navire de guerre italien était attendu lundi matin au port de Reggio de Calabre avec à son bord 230 migrants.

L'opération militaire et humanitaire financée par l'Italie «*Mare Nostrum*», qui a pris fin le 1er novembre, faute de financement européen, avait permis de sauver en un peu plus d'un an 150.000 personnes en Méditerranée.

ITALIE

6 morts dont un bébé dans un accident de la route au sud du pays

Six personnes, dont un bébé de 4 mois, ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu, dimanche, près de Cinquefrondi, une commune de la province de Reggio de Calabre (sud de l'Italie). Le bébé a été éjecté du véhicule de ses parents à cause de la force de la collision frontale entre deux voitures dont l'une a chuté avec ses occupants dans un ravin.

Ce drame de la route intervient le jour même où on célèbre en Italie la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route (16 novembre). La veille, plusieurs morts et blessés ont été victimes d'accidents de la route à cause notamment de l'excès de vitesse sur des routes rendues presque impraticables à cause des pluies qui s'abattent ces derniers jours sur la péninsule.

Selon des statistiques officielles, avec 3.400 décès, l'Italie a enregistré une nouvelle fois, en 2013, une baisse du nombre de morts dans les accidents de la route.

APS



PORTUGAL

La bactérie de légionellose fait un huitième mort

Le bilan de l'épidémie de légionellose déclenchée depuis dix jours dans la banlieue de Lisbonne, s'est élevé à 8 morts, a annoncé dimanche la Direction générale de la Santé (DGS). Quelque 317 personnes ont été infectées depuis l'apparition de la maladie, le 7 novembre à Vila Franca de Xira (à 30 km au nord-est de Lisbonne), selon un communiqué de la DGS, qui précise que les huit personnes décédées, six hommes et deux femmes, étaient âgées entre 52 et 89 ans. Le directeur général de la santé, Francisco George, avait rassuré vendredi lors d'un point de presse les habitants de Vila Franca de Xira, affirmant qu'ils peuvent «reprendre leurs habitudes». Le foyer serait apparu en raison de la présence de bactéries dans les tours de réfrigération d'entreprises de la région de Vila Franca de Xira, a souligné le responsable. Mais si au début de la semaine l'usine d'engrais Adubos Portugal avait été identifiée comme le principal suspect, le gouvernement a refusé de révéler le nom de l'entreprise en question, arguant qu'il s'agissait de la confidentialité judiciaire. Le ministre de l'Environnement, Jorge Moreira da Silva, avait indiqué qu'une enquête était en cours pour déterminer si un «crime environnemental» avait été commis. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié mardi l'épidémie d'une «urgence de santé publique». La légionellose est une maladie infectieuse due à une bactérie d'origine hydro-tellurique qui se développe dans les réseaux d'eau douce naturels ou artificiels et dans un milieu organique favorable à leur développement (stations thermales, climatisateurs...). La maladie, qui provoque de fortes fièvres, une toux sèche et une pneumonie, ne se contracte pas au contact d'une personne infectée, ni en buvant une eau contenant de la bactérie mais par inhalation de légionnelles contenues dans des micro-gouttelettes d'eau contaminée.

CHINE

18 morts dans l'incendie d'un atelier au Shandong

Au moins 18 personnes ont été tuées dimanche soir dans un incendie survenu dans un atelier d'une société agroalimentaire dans la province chinoise du Shandong (est), ont annoncé hier les autorités locales. L'incendie s'est déclaré dimanche à 19h00 dans un atelier d'emballage de carottes de la Longyuan Food Co., Ltd, dans la ville de Shouguang. Le feu a été éteint vers 21h30 (heure locale). Treize blessés reçoivent des soins à l'hôpital. Les gérants de la société ont été placés sous surveillance policière. L'enquête pour déterminer la cause de l'incendie est en cours.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Séisme de magnitude 6,7 au large de la Nouvelle-Zélande

Un puissant séisme de magnitude 6,7 a secoué hier la côte est de la Nouvelle-Zélande, mais les sismologues ont exclu toute menace de tsunami. La secousse, qui s'est produite à 10h33 (22h33 GMT dimanche), a été localisée en mer à près de 200 km de la ville de Gisborne, située sur l'île du Nord, et à une profondeur de 35 km, a précisé l'Institut américain de géophysique (USGS).

L'organisation de la défense civile néo-zélandaise a déclaré qu'il était «peu probable qu'il (le séisme, ndlr) ait causé un tsunami qui menacerait la Nouvelle-Zélande. GeoNet, le service de surveillance sismique néo-zélandais, a classé la secousse comme "grave" et a déclaré qu'elle a été ressentie à travers la partie basse de l'île du Nord et dans le haut de l'île du Sud, les deux principales îles de la Nouvelle-Zélande. Le séisme était cependant trop loin de la côte et trop profond pour causer des dégâts à terre, a déclaré un porte-parole du service. La Nouvelle-Zélande est située sur la "Ceinture de feu" du Pacifique où les plaques continentales entrent fréquemment en collision provoquant une importante activité sismique.»

LES EFFETS INDÉSIRABLES DES ANTIBIOTIQUES

Comme tous médicaments, les antibiotiques comportent quelques effets indésirables, variables selon les molécules. La plupart sont bénins, mais quelques-uns peuvent être sérieux, voire graves. Certains antibiotiques, comme les pénicillines, sont très peu toxiques et donc prescrits fréquemment. D'autres antibiotiques sont toxiques pour le foie ou les reins, ce qui pose d'autant plus de problèmes que le patient est très affaibli, par une septicémie par exemple.

Les effets indésirables varient selon les familles d'antibiotiques, mais deux types d'effets indésirables sont communs : les réactions allergiques et les troubles digestifs.

Les réactions allergiques

Elles correspondent à une réaction exagérée de l'organisme contre la substance médicamenteuse qu'il identifie comme étrangère. Elles apparaissent souvent soudainement. Les réactions allergiques peuvent toucher tous les organes, notamment la peau. Elles se manifestent de différentes manières : démangeaisons, urticaire, éruption de boutons, et plus rarement, éruption bulleuse potentiellement grave (des cloques se forment, la peau se décolle...), œdème de Quincke et choc anaphylactique. La survenue d'une réaction allergique nécessite l'arrêt du traitement.

Les troubles digestifs

Les antibiotiques peuvent agir de deux façons sur le tube digestif : d'une part, certains d'entre eux ont un effet direct sur son fonctionnement, en provoquant des nausées, des vomissements ou des diarrhées (en accélérant le transit intestinal). D'autre part, tous les antibiotiques perturbent la flore intestinale, qu'ils détruisent de manière plus ou moins accentuée. L'équilibre de cette flore étant modifié, la digestion et le fonctionnement de l'intestin sont perturbés. Cela peut provoquer des maux de ventre, des diarrhées ou des ballonnements. Les troubles digestifs peuvent apparaître immédiatement ou après quelques jours de traitement.

Les candidoses

Suite à la destruction des bactéries constituant la flore de la bouche ou du vagin, un traitement antibiotique peut favoriser le développement de levures. Ces levures peuvent infecter la bouche (muguet ou candidose) ou le vagin. Le médecin peut donc, dans certains cas, associer un traitement antimycosique (contre les levures) au traitement antibiotique.

Les autres effets indésirables

Les autres effets indésirables sont variables selon les familles d'antibiotiques. Les cyclines et les quinolones sont susceptibles de provoquer des réactions de photosensibilisation. Il faut éviter de s'exposer aux rayons UV (soleil, lampe à bronzer) pendant le traitement. Les quinolones sont parfois responsables de tendinites nécessitant l'arrêt du traitement.



Certains antibiotiques sont également toxiques pour les reins, le foie ou les oreilles.

Est-ce que les antibiotiques fatiguent ?

Il est habituel de ressentir une sensation de fatigue lorsque l'on prend des antibiotiques. Mais, cette fatigue n'est pas due à l'antibiotique, mais à l'infection elle-même. Il ne faut pas arrêter son traitement antibiotique sous prétexte que l'on ait fatigué. Même après la guérison, la fatigue peut persister encore quelques jours.

Que faire en cas d'effet indésirable des antibiotiques ?

Dans la majorité des cas, les effets indésirables des antibiotiques, lorsqu'ils se manifestent, sont tout à fait supportables et sans conséquence grave. Les molécules les plus toxiques sont en général utilisées en milieu hospitalier, sous surveillance étroite du patient. Les accidents les plus sérieux sont liés à des manifestations allergiques sévères et imprévisibles.

Que faire en cas d'allergie aux antibiotiques ?

En cas de suspicion d'œdème de Quincke ou de choc anaphylactique, il faut appeler de toute urgence le Samu. Dans tous les autres cas (allergies cutanées), il convient de prévenir son médecin qui s'assurera que les symptômes constatés sont bien en rapport avec la prise d'antibiotiques. Dans ce cas, le traitement en cause est interrompu. La substance identifiée comme allergisante doit être soi-

gneusement notée sur un document présent en permanence dans votre portefeuille, avec vos papiers d'identité par exemple. Elle doit être signalée à chaque consultation médicale, y compris chez un spécialiste (cardiologue, ophtalmologiste, gynécologue, dentiste, etc.).

Soulager les nausées dues aux antibiotiques

Les nausées sont bénignes, mais constituent une gêne pénible pendant un traitement antibiotique. Plusieurs conseils peuvent vous aider à mieux les supporter.

Modifiez légèrement l'heure de prise par rapport au repas :

Choisissez des aliments frais, peu odorants et évitez les odeurs de cuisine :

Faites des petits repas, dans le calme, en prenant votre temps ; ajoutez-y de petites collations dans la journée (gâteaux secs salés) ;

Essayez le gingembre (confit ou en tisane) et le citron (boissons citronnées) qui peuvent calmer les nausées.

Si ces conseils ne suffisent pas, il existe des médicaments anti-nauséaux efficaces : demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

Soulager les diarrhées dues aux antibiotiques

Comme les nausées, les diarrhées provoquées par les antibiotiques ne sont pas graves, mais peuvent sérieusement perturber la vie quotidienne ou professionnelle. Quelques conseils peuvent vous aider à limiter ces diarrhées, dues à un effet direct des antibio-

de tisanes) et en salant un peu plus la nourriture. En cas de diarrhée sévère, l'eau de cuisson du riz blanc apporte du liquide et des fibres solubles.

Supprimez les excitants (café, thé, chocolat, alcool), évitez les aliments trop gras, trop riches en sucre ou très épices.

Tentez de rééquilibrer la flore intestinale en mangeant de yaourts ou en prenant des médicaments contenant des reconstituant de la flore intestinale (Ultra-Levure, par exemple).

Si ces mesures ne suffisent pas, il existe des médicaments qui ralentissent le transit intestinal et qui calment les diarrhées. N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

Une diarrhée après la fin du traitement

Une forme de diarrhée grave et exceptionnelle, la colite pseudomembraneuse, peut survenir après un traitement antibiotique.

Cette affection se caractérise par l'émission de glaires et de fausses membranes (ressemblant à des lambeaux de peau) associées à des douleurs abdominales.

La colite pseudomembraneuse peut apparaître plusieurs jours après l'arrêt du traitement antibiotique et nécessite un avis médical urgent.



CHOC ET COUP, ENTORSE LÉGÈRE : COMMENT LES TRAITER ?

Aïe, aïe, aïe... Emportée dans votre foulée, vous avez trébuché. Résultat, un hématome et une entorse légère. Homéo, phyto ou médicaments, les solutions ne manquent pas pour apaiser la douleur.

Chocs et coups : Limiter l'hématome

Le conseil du pharmacologue

Les pommades à base d'arnica ou d'aloès peuvent atténuer bleus et ecchymoses : 2 à 3 applications par jour.



Le conseil de l'homéopathe

- Arnica 9 CH, 5 granules toutes les 2 heures.
- Ledum palustre 9 CH, en alternance en cas de très gros hématome.

Le conseil du phytothérapeute

Une tisane moitié pervenche, moitié hysope (3 tasses par jour). Masser localement avec 1 goutte d'HE d'hélichryse et 1 goutte d'huile essentielle (HE) de lavande diluées dans 15 gouttes d'huile végétale.

Au quotidien Ne pas prendre de l'aspirine ou de l'ibuprofène, qui fluidifient le sang (bleus et hématomes sont dus à la rupture de petits vaisseaux). Consulter un médecin si l'hématome est localisé au niveau de l'œil, sur les testicules ou l'oreille.

Entorse légère : Agir sur l'inflammation

Le conseil du pharmacologue

Un anti-inflammatoire en gel (type Advil®) en massage doux et prolongé 3 fois par jour pendant 4 jours apaise la douleur de l'entorse. Bien se laver les mains après !



Le conseil de l'homéopathe

Alterner toutes les 2 heures, 5 granules de ces deux remèdes.

- Arnica 9 CH.
- Rhus Tox 5 CH.

Le conseil du phytothérapeute

2 gouttes d'HE d'hélichryse diluées dans 15 gouttes d'huile d'amande douce en massage doux + 50 gouttes de macérat glycériné de Ribes nigrum 1DH (en pharmacie) dans un verre d'eau à boire trois fois par jour.



PUBLICITÉ

LES RESCAPES DE GHAR LAYACHINE

Janvier 1993. C'est l'aube. Pour joindre Lazharia, dans la daïra de Bordj Bouaâma, ce n'est pas une simple balade. Il nous fallut plusieurs escales et escalades pour arriver dans cette agglomération des célèbres monts de l'Ouarsenis. Les chauffeurs de taxi se lèvent très tôt. Ils conduisent plusieurs personnes à leur travail et autres voyageurs pour des raisons d'existence quotidienne. De Tiaret à Lazharia, la distance n'est pas si longue.

Par Amar Belkhodja (*)

Cependant, les transports étant ce qu'ils sont, nous avions cette impression d'aller au bout du monde. Première escale à Tissemst. Il fait toujours nuit et froid. Trois quarts d'heure d'attente. Un salutaire taxi de Lardjem fait son apparition dans le noir. Ruée des premiers passagers. Prise en charge de l'engin et on met le cap sur Bordj Bouaâma.

Les premières lueurs commencent à s'annoncer. Sur les routes, des ombres se meuvent au niveau des deux bas côtés. Ce sont des dizaines d'enfants, par grappes, qui sont sur le chemin de leurs écoles et CEM. Heureusement – ou malheureusement pour l'agriculture – qu'il ne pleut pas. Néanmoins, il gèle terriblement. Après Lardjem, nous percevons les lumières de Bordj Bouaâma qui s'éveille sous la « haute surveillance » des cimes de l'Ouarsenis. Deux pics des deux montagnes géantes s'élancent vers les cieux. Un paysage nocturne fort impressionnant.

Deuxième escale à Bordj Bouaâma. Il est 7 h 30 environ. Le temps est glacial. Point de taxis en direction de Lazharia. Obligé donc de recourir aux taxis qui font la navette entre Bordj Bouaâma et Chlef. Les virages sont dangereux surtout en période de gelée. Le chauffeur ralenti plus d'une fois pour éviter les dérapages. Il est 8 heures. Enfin Lazharia. Trois heures de trajet pour une distance d'une centaine de kilomètres à peine. Notre correspondant, Sekri Mohamed, cadre d'Air-Algérie, nous rejoint peu de temps après. L'APC de Lazharia nous prête son concours pour une nouvelle expédition. Un véhicule nous est affecté. Nous quittons la route nationale qui mène à Chlef pour emprunter un chemin goudronné jusqu'à Tamezlait, petite bourgade où s'arrête le goudron. Le plus gros reste à faire. Im praticable en temps pluvieux, la piste sinuose nous conduira jusqu'à site, objet de notre déplacement. Le chauffeur rumine. La piste est contre-indiquée à son véhicule léger et fragile. Il risque à tout moment de s'immobiliser. Cahin-caha, la descente s'accomplit sans problèmes de mécanique ni de crevaison.

La région de Lazharia est abondamment boisée. La régénération et les nouvelles plantations sont intervenues après 1962. Le napalm et les bombardements intensifs ont fait d'énormes dégâts pendant la guerre de libération nationale. Sur le parcours qui doit nous mener à Ghar Layachine où des djounoud furent gazés, nous découvrons un paysage fantastique. C'est la découverte de l'Ouarsenis, splendide, majestueux, immense. « Dans cette région, nous confie M.Toussi Mohamed, ancien moudjahid, fils de chahid, chaque famille a un chahid, deux, parfois trois. Le ciel ne désemplit jamais d'aviation meurtrière. C'était infernal ».

L'armée française s'était acharnée à tout brûler, tout dévaster, tout déclimer, tout raser, parce que l'Ouarsenis était devenu un grand bastion de la lutte armée. Les batailles faisaient rage. L'ALN se battait avec héroïsme et bravoure.

On nous indique partout dans la zone, il existe des tombes de chouhada isolées. Une centaine peut-être plus. Lentement nous glissons vers la cuvette. Une immense cuvette au loin. Nous apercevons le barrage de Oued Fodda dont les eaux sont destinées à irriguer le périphérie de Chlef. Le volume d'eau a nettement dimi-



nué au cours de ces dernières années. Actuellement le taux de pluviométrie est presque nul. Le projet de mis en valeur de l'Ouarsenis n'a pas encore donné les fruits escomptés. Il faudrait beaucoup d'eau pour permettre à l'agriculture de montagne de se développer et au terrain de devenir fertile. Mais les effets de la sécheresse sont là. L'élément précieux devient de plus en plus rare. Toutes les agglomérations de l'Ouarsenis accusent un déficit en alimentation en eau potable. Nous traversons un douar dont les habitants parcourt plusieurs kilomètres de la route pour ramener quelques gorgées d'eau salutaires à l'existence. L'exode rural est une dure réalité. Les chefs de famille et les jeunes vont dans toutes les directions Alger, Blida, Médéa, Tiaret à la recherche d'un poste de travail de plus en plus rare de nos jours.

Nous nous rapprochons de Ghar Layachine, devenu aujourd'hui un tombeau des combattants gazés par l'armée française. Sekri Mohamed, natif de la région, tait à nous montrer l'endroit. Nous abandonnons le véhicule chez un petit paysan et continuons le trajet à pied sur 600 ou 700 mètres environ. Les rescapés de la tragédie d'octobre 1959 se trouvent sur les lieux pour relater les atroces événements qu'ils ont vécus.

D'immenses roches se dressent devant nous. Chacune doit peser plusieurs tonnes. Nous en escaladons, avec beaucoup de précautions, quelques-unes pour découvrir les orifices des grottes souterraines. Elles sont aujourd'hui obstruées. L'armée française avait fait sauter à l'explosif Ghar Layachine.

Othmane Mohamed, ancien armurier de l'ALN, l'un des rescapés de Ghar Layachine, âgé de 74 ans, nous raconte :

« La première attaque de Ghar Layachine remonte à 1957. Par la suite, l'armée française avait appris que des chambres souterraines étaient utilisées par l'ALN. En effet dans ces grottes, l'ALN avait mis en place une unité de confection de tenues militaires. En octobre 1959 les Français avaient décidé de détruire dénudés et jetés par-dessus bord d'un hélicoptère dans les eaux du barrage d'Oued Fodda. Ce fut le cas du chahid Mohamed Rachedi. Certains de ceux qui avaient

l'aviation. »

« Une aviation qui opérait dans les zones limitrophes, de manière à obliger les habitants à fuir vers les grottes pour les croquer ensuite sachant que la population avait pris l'habitude d'utiliser Ghar Layachine comme refuge ». Habitants et djounoud se dispersèrent par petits groupes dans les différentes chambres souterraines.

L'armée française, s'étant assurée que les gens s'étaient réfugiés dans les grottes, a dépêché sur les lieux des équipes spécialisées de réduction de grottes.

El Atteuf Kaddour, 73ans, raconte : « Je faisais partie d'un groupe de 7 personnes – 2 civils et 5 djounoud – Nous savions que nous étions encerclés de toutes parts. Nous avions décidé de rester sur place. Sept jours et sept nuits s'étaient écoulés, sans eau ni nourriture. Dès le deuxième jour, les soldats français commençaient à nous projeter des grenades lacrymogènes pour nous déloger. Nous avions toutefois pu supporter ce premier jet. Dehors les Français mijotaient d'autres méthodes de destruction. Ils firent introduire un tuyau et à l'aide de compresseurs, ils injectèrent à l'intérieur de notre chambre souterraine un gaz nocif, meurtrier. Nous sensions tout notre corps brûler. Nous subissions toutes sortes de malaises : étourdissements, pertes de connaissance, vomissements... ».

« Au septième jour, moribonds, nous avions résolu de quitter les souterraines. Certains d'entre nous avaient déjà péri d'asphyxie et d'intoxication violente. Amrou Belkhououbi est mort à l'intérieur de la grotte ». Dehors, les soldats français avaient dressé un campement permanent. Les premiers interrogatoires commençaient, suivis de tri. Les uns étaient conduits au centre du barrage de Oued Fodda, les autres directement au tristement célèbre centre de torture et d'internement de Beaufils, dans la commune de Ouled Farès. D'autres encore furent carrément dénudés et jetés par-dessus bord d'un hélicoptère dans les eaux du barrage d'Oued Fodda. Ce fut le cas du chahid Mohamed Rachedi. Certains de ceux qui avaient

mal en point. Ils avaient succombé quelques jours après leur sortie de la grotte gazée. Saâdi Benissa, Saâdi Mokhtar, Soukri Ali, Laâbani Said, Zouich Mohamed sont tous morts à Beaufils des suites du gaz mortel injecté en grosses quantités dans les grottes. El Atteuf Djilali, Nichani Ahmed, El Atteuf Miloud comptent parmi les rescapés du gaz meurtrier de Ghar Layachine. Ce dernier évoque : « Au quatrième ou cinquième jour, un haraki attaché à une corde, se laisse glisser vers l'orifice de notre grotte. Il nous sommait de nous rendre. L'un de nos compagnons le tua net d'une balle. Son corps fut aussitôt hissé vers la surface. Après quoi, nous fûmes submergés d'un gaz qui nous faisait atrocement mal. D'ailleurs, après la réduction de la grotte, l'endroit fut interdit. Les gaz étaient encore emmagasinés à l'intérieur et présentaient un danger mortel pour les riverains », rapporte Miloud, le plus jeune des rescapés.

Immédiatement après la sortie des habitants et djounoud de l'ALN, au nombre de 86, d'après les témoignages, l'armée française fit sauter Ghar Layachine à l'explosif. Aujourd'hui, il n'existe plus aucun moyen de pénétrer à l'intérieur des chambres souterraines. Les immenses roches se sont affaissées les une sur les autres. L'ALN et les riverains furent privés d'un abri naturel contre les bombes meurtrières d'une armée décidée à réécrire la politique de la terre brûlée pronée par Bugeaud et consorts dès les premières années de la conquête.

Combien de personnes sont-elles restées à l'intérieur de la grotte ? Personne n'a plus aucune idée sur leur nombre et leur identité. Ghar Layachine lui seul détiennent le secret. Les sculpteurs de l'Algérie viendront peut-être un jour graver sur les colossales roches la date de la tragédie des habitants et combattants de l'Ouarsenis gazés à l'intérieur de ce qui sera leur tombe collective. Ghar Layachine mérite qu'on vienne assez régulièrement sur les lieux pour évoquer et rendre hommage à tous ceux qui s'étaient sacrifiés pour la patrie de l'Emir Abdelkader.

A.B.

(*) Journaliste-auteur

TLEMCEN

Coup d'envoi de la première édition du salon national du tapis traditionnel

Le coup d'envoi du premier Salon national du tapis traditionnel a été donné dimanche après-midi au palais de la Culture «Abdelkrim Dali» de Sidi Imama (Tlemcen), a-t-on constaté. Plus d'une cinquantaine d'artistes représentant 18 wilayas du pays sont présents à cette manifestation artisanale qui a pour slogan «authenticité, innovation, développement durable».

Les visiteurs de ce salon ont l'opportunité de découvrir et d'apprécier les différents tapis traditionnels fabriqués en Algérie comme ceux de Cherchell, de Ghardaïa, de Béjaïa, de Batna, de M'sila et d'autres wilayas, qui constituent un patrimoine artisanal très important à préserver et à développer.

Ce salon vise également à relancer le circuit d'approvisionnement et de commercialisation du tapis, qui constitue le cheval de bataille des responsables du secteur afin de rendre à ce produit la place qui est la sienne dans le milieu de l'artisanat, sur le plan local et national, a-t-on indiqué.

Ce salon comportera en outre une journée d'étude sur la mise à niveau des normes d'estampillage, qui sera animée et encadrée par des spécialistes en la matière relevant des quatre centres d'estampillage du pays (Cherchell, Tébessa, Ghardaïa et Tlemcen).

EXPOSITION RÉGIONALE D'ARTISANAT

47 exposants à Relizane



Pas moins de 47 exposants de sept wilayas dans l'ouest du pays prennent part à une exposition régionale d'artisanat, ouverte dimanche à Relizane.

Organisée par la chambre d'artisanat et des métiers, cette exposition de cinq jours étaie, entre autres, des gammes variées de couvertures, de tissages en laine, d'habits traditionnels, hommes et femmes, notamment ceux portés dans les fêtes de mariage.

Des stands sont également réservés aux plats et gâteaux traditionnels dont «Balawia» et «Makrout», très prisés dans l'ouest du pays. Cette manifestation, accueillie avec intérêt par les citoyens de la wilaya, met aussi en exergue des objets d'art confectionnés avec doigté par des artisans chevronnés dont des bijoux en argent et de petits coffrets.

Inscrite dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artisan, cette exposition vise à mettre en valeur des compétences et des performances en artisanat des wilayas de l'ouest algérien, ainsi que le rôle des artisans dans le développement économique local et national, a déclaré à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Relizane, Djillali Toualbia.

Les artisans participant à cette manifestation sont des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Oran, Tlemcen, Mostaganem et Aïn Témouchent.

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DU REGRETTÉ ABDELKRIM DALI

Un timbre-poste à l'effigie de l'artiste

Le centenaire de la naissance du musicien Cheikh Abdelkrim Dali (1914-2014) a été célébré dimanche soir à Alger, par la présentation d'un nouveau timbre-poste à l'effigie de l'artiste et la programmation d'un récital andalou, animé par différentes Associations.



Un timbre-poste, représentant le portrait du cheikh Abdelkrim Dali, peint par l'artiste-plasticienne Djazia Cherih, a été édité par l'Entreprise nationale Algérienne à poste et dévoilé au public dans un cérémonial officiel auquel ont pris part les représentants des institutions en charge de l'inauguration. «Ce timbre sera un ambassadeur de la culture algérienne à travers les pays du monde, il a été édité sur demande de la Fondation Abdelkrim Dali», a déclaré le représentant de l'entreprise nationale, Algérie à Poste.

Des intervenants parmi le nombreux public de mélomanes présents à cette soirée, ont par la suite fait part de leurs témoignages, rappelant les grandes qualités de l'éducateur qu'a été le regretté artiste, ainsi que son envie permanente de transmettre sa passion de la musique et du chant à ses élèves.

La soirée s'est poursuivie par la projection d'un documentaire de 58 mn, réalisé en 2011 dans le cadre de la manifestation «Tlemcen capitale culturelle islamique», par Bounouar Bekkar et qui est revenu à travers des images et documents d'ar-

chives, sur le parcours du maître de la chanson andalouse.

Les associations de musique andalouse «Kortoba» d'Alger et «Dar El Gheriatia» de Koléa, ainsi que quelques élèves de l'école de Tlemcen ont entamé la partie musicale de cette soirée commémorative, dans une belle fusion dirigée par Mohamed Cherif Saoudi et Nadjib Katab, interprétant noubet Zidène dans toutes ses déclinaisons rythmiques et mélodiques.

Les artistes Zakia Kara Terki, Lamia Madini, Imène Sahir, Noureddine Saoudi, Karim Boughazi, et Zanoune Mohamed, anciens élèves pour certains de Abdelkrim Dali, se sont succédé, faisant montre de l'étendue de leur talent dans des interprétations marquées par la pureté vocale.

Noureddine Saoudi, par ailleurs, gérant également offert à l'assistance une chanson intitulée «Abdelkrim Dali», qu'il a écrite, composée et dédiée à la mémoire de l'artiste disparu, permettant ainsi une belle randonnée dans les méandres de la beauté mélodique et la profondeur du texte. L'Association «Dar El Ala pour la musique andalouse au Maroc», dirigée par

Ibrahim El Ouazzani, attendue par tous, s'est chargée de clore la soirée avec un répertoire du terroir plein de parfums et de couleurs, enchaînant une suite où se sont succédé trois modes, «El Hidjaz Lemcherqi», «El Isbihène» et «El Maya». Marouane Hadji, jeune ténor à la voix limpide et bien travaillée a brillé de technique et de justesse, donnant de l'entrain et du plaisir à l'assistance qui l'a longtemps applaudie.

Le parcours du regretté Abdelkrim Dali a également été retracé dans une exposition photos occupant le hall d'entrée vers la grande salle, permettant le rappel et le souvenir à travers l'immortalisation de différentes situations de sa vie artistique.

Abdelkrim Dali, décédé le 21 février 1978, est l'auteur de plusieurs succès à l'instar des fameuses chansons encore fredonnées par tous, «Saha Aïdkoum» et «Brahim El Khalil» laissant un legs artistique, sonore et écrit, des plus

importants dont plus de 700 heures d'enregistrements à une génération qui continue de perpétuer son œuvre et suivre son exemple.

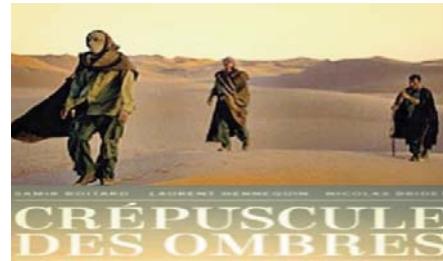
Projection à la presse du nouveau film de Mohamed Lakhdar Hamina «Crépuscule des Ombres»

Par Fodhil BELLOU

Le nouveau long métrage de Mohamed Lakhdar Hamina «Crépuscule des Ombres», projeté dimanche à Alger à l'attention des journalistes, aborde, à la manière d'un film fiction, les crimes de la France coloniale en Algérie à travers l'errance dans le désert d'un combattant de l'ALN, d'un officier français et de son subordonné opposé à la torture.

Unique cinéaste algérien auréolé de la Palme d'Or du Festival de Cannes, en 1975, Mohamed Lakhdar Hamina revient après trente années d'absence avec une fiction chargée de questionnements philosophiques qui aborde, en 155 mn, les thèmes du pardon, de la reconnaissance des crimes coloniaux et de la résistance algérienne face à l'occupant français.

Le cinéaste a choisi ainsi de croiser le destin de Khaled (Samir Boitard), jeune moudjahid aux convictions inébranlables formé à la Sorbonne, du commandant Saintenac (Laurent Hennequin), ancien d'Indochine, décidé à «défendre l'Empire» quitte à employer les pires cruautés, et de Laurent (Nicolas Bridet), jeune appelé aux idéaux humanistes en désaccord avec les pra-



tiques de son supérieur.

Divisé en deux parties, le film commence par éclairer sur les motivations des trois personnages, à travers l'évocation de leurs enfances respectives, en s'attachant à montrer l'influence des discours (colonialiste, résistant ou humaniste) des adultes sur leurs futurs choix de vie.

La seconde moitié du film est réservée à la longue errance dans le désert des trois personnages --Laurent ayant kidnappé son commandant après avoir refusé d'exécuter Khaled--, un voyage où vont s'affronter des visions contradictoires sur le bien-fondé des pratiques de l'armée française (torture, exécutions sommaires, massacre des populations) ou des nobles raisons qui motivent la résistance armée des Algériens à l'occupa-

tion. Avec des plans panoramiques de toute beauté, une attention particulière accordée aux épreuves physiques endurées par les personnages durant leur périple et une bande-son aérienne signée par le compositeur grec Vangelis, le réalisateur crée une ambiance quasi mystique où les interrogations sur Dieu et sur le pardon vont peu à peu supplanter les premières questions, plus politiques et morales.

Cette progression du propos du film va s'accentuer dans les dernières scènes où les trois personnages vont se retrouver à la frontière de la «zone interdite» de Reggane (Adrar) où ont lieu les premiers essais nucléaires français en février 1960.

Bien que filmé avec une grande maîtrise et présenté avec profondeur, «Crépuscules

des ombres» a quelque peu déroulé nombre de présents dans la salle.

El-Mouggar où il a été projeté, certains ayant reproché au cinéaste d'avoir «surchargé» son film en voulant, à tout prix, aborder le fait colonial dans sa totalité.

Cette «lourdeur» du film était, par ailleurs, perceptible dans les échanges entre les principaux personnages - de longues tirades politiques et philosophiques, dites par des hommes assoiffés et malades - qui ont, de lavis de certains, rendu «peu crédibles» certaines scènes.

Mohamed Lakhdar Hamina a, de son côté, insisté sur la vocation pédagogique de son film, réalisé pour «communiquer aux plus jeunes une partie de leur histoire», tout en se défendant d'avoir «fait un film de haine».

Coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc) et la société privée Sunset Entertainment, «Crépuscule des ombres» a été tourné en dix semaines avec un budget de quelque 600 millions de dinars (environ 5,5 millions d'euro), selon le cinéaste qui n'a donné, en revanche, aucune indication sur la date de sortie de son nouveau film.

APS

LIBYE

Des combats autour d'un aéroport à Tripoli font quatre morts

Des combats opposant des milices islamistes aux partisans du général Khalifa Haftar à Tripoli ont fait dimanche plusieurs morts et conduit à la fermeture pendant quelques heures du petit aéroport de Mitiga, dans l'est de la capitale, a-t-on indiqué de sources militaires.

Ces combats autour de Mitiga ont opposé des milices islamistes de Fajr Libya (Aube de la Libye) aux soldats fidèles au général à la retraite Haftar, faisant au moins quatre morts et dix blessés, selon ces sources.

Un responsable de l'Autorité aéroportuaire libyenne a indiqué que l'aéroport de Mitiga avait été fermé en raison de ces combats. Le trafic a ensuite repris en soirée.

Cet aéroport militaire situé dans l'est de la capitale a été ouvert au trafic civil après la fermeture de l'aéroport international de Tripoli, gravement endommagé par les combats entre milices rivales durant l'été.

L'aéroport international, installation stratégique située au sud de la capitale, est depuis fin août sous contrôle des miliciens de Fajr Libya, qui en ont chassé les miliciens rivaux de Zenten (ouest de Tripoli). Ces derniers tenaient cette installation depuis la chute du régime de Mouammar El Gaddafi en 2011.

KENYA

Un mort lors d'une opération policière dans une mosquée à Mombasa

Un homme a été tué hier lors d'une descente de police dans des mosquées de la ville kényane de Mombasa où les forces de sécurité soupçonnaient la présence d'armes et de sympathisants somaliens des shebab, a rapporté une source policière. L'opération policière contre les mosquées de Masjid Musa et Sakina, situées dans le centre de la très touristique ville portuaire, et s'est aussi soldée par l'arrestation de six personnes.

«Nous avions des informations selon lesquelles elles planifiaient une attaque, c'est pour cela que nous avons effectué la descente», a expliqué le chef de la police de Mombasa, Geoffrey Mayek.

La même source a confirmé la mort d'un homme au cours de l'opération, sans donner de détails sur son identité ou sur la façon dont il a perdu la vie.

Plusieurs pays occidentaux déconseillent à leurs ressortissants de se rendre dans la ville touristique de Mombasa, également frappée par une série d'attaques à la grenade depuis que le Kenya a envoyé son armée dans le sud somalien à la poursuite des shebab en octobre 2011.

En septembre 2013, les shebab ont mené une spectaculaire attaque contre le centre commercial Westgate de Nairobi, tuant au moins 67 personnes. Ils avaient alors clairement fait comprendre que l'attentat était un avertissement au Kenya, pour qu'il retire ses troupes de Somalie.

AFRIQUE

BURKINA FASO

Retour à un pouvoir civil après 16 jours de régime militaire

Le Burkina Faso a nommé une «personnalité civile», le diplomate Michel Kafando, pour diriger la transition qui doit conduire le pays à des élections en novembre 2015, plus de deux semaines après la démission forcée du président Blaise Compaoré.

Peu après l'annonce hier de sa désignation au terme d'une nuit de tractations, le président intérimaire a qualifié de «redoutable responsabilité» cette nomination qui est intervenue quelques heures après la signature à Ouagadougou, par l'armée et les civils, de la charte de transition qui doit servir de feuille de route pour le pays pendant la prochaine année.

Le diplomate Michel Kafando a été choisi comme président de la transition du Burkina Faso, parmi deux autres candidats à savoir l'ex-ministre Joséphine Ouédraogo et le journaliste Cherif Sy. Cette nomination est survenue aussi deux jours après le rétablissement de la Constitution burkinabé par le lieutenant-colonel Isaac Zida, qui a pris les rênes du pays après le départ de Blaise Compaoré, le 31 octobre, chassé par la rue et l'opposition, en raison notamment de son souhait de modifier la Constitution pour se

maintenir au pouvoir, après 27 années de régime.

Une fois la désignation de Michel Kafando actée par le Conseil constitutionnel, les civils auront repris officiellement les rênes du pays tournant ainsi la page du régime militaire.

«C'est exactement ce que les gens attendent»

Michel Kafando qui compte s'adresser au peuple burkinabé «dès que cela sera possible», s'est déjà engagé à relever les défis qui se posent au Burkina Faso car, a-t-il dit, il y va de «la crédibilité» de ce pays du Sahel qui, «après des journées terribles», a besoin de «redonner confiance» et de mettre «le cap sur l'avenir».

L'objectif visé, pour le président intérimaire, est de «bâtir ensemble une nouvelle société, une société réellement démocratique par la justice, la tolérance et l'union des cœurs», a-t-il indiqué dans un court discours manuscrit.

Selon l'opposition burkinabé, le programme de Michel Kafando «c'est exactement ce que les gens attendent parce que allait droit sur les problèmes de corruption et d'impunité».

«Il est extraordinairement en phase avec les attentes de la révolution», selon les dires de Zaphirin Diabré, le chef de file de l'opposition à Blaise Compaoré.

Agé de 72 ans, Michel Kafando a fait toute sa carrière dans la diplomatie. Après des études de



de sanctions

Aussitôt annoncée, la nomination du diplomate Michel Kafando à la tête du Burkina Faso a été saluée par l'Union africaine (UA) comme signe de la «maturité politique» et du «sens des responsabilités» des Burkinabé.

La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, s'est ainsi réjouie dans un communiqué, du rétablissement de la Constitution et a dit prendre «note avec satisfaction de la désignation d'une personnalité civile, M. Michel Kafando, comme président de la transition». Le 3 novembre, l'organisation panafricaine avait donné deux semaines -- soit jusqu'à hier -- aux militaires pour rendre les commandes du pays aux civils, brandissant la menace de sanctions.

Et en France, le président François Hollande a félicité Michel Kafando pour sa nomination et exprimé le soutien de son pays aux Burkinabé. «La France se tient aux côtés du Burkina Faso durant cette période clé de son histoire», a dit le chef de l'Etat français, selon un communiqué de la présidence.

Satisfaction après la menace

ESPAGNE-SAHARA-OCCIDENTAL

Manifestation en Espagne pour l'indépendance du Sahara occidental



l'entêtement du souverain marocain (Mohammed VI) face à la légalité internationale, réitérant son appel à l'ONU à assumer ses responsabilités de parachever rapidement la décolonisation du Sahara occidental.

Le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a récemment souligné que «notre région a besoin également que s'accomplisse la mission de décolonisation du Sahara occidental qui incombe à l'ONU, en application des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies et à la veille du quarantenaire de l'avis de Cour internationale de justice qui a consacré l'autodétermination comme passage obligé de la solution à promouvoir au bénéfice du peuple de ce territoire».

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

Pour la militante sahraouie des Droits de l'homme, Aminatou Haidar, la situation actuelle marquée par le blocage du processus de négociations et la désobéissance du Maroc à la légalité internationale risque de pousser les jeunes sahraouis à penser à agir par d'autres moyens, telle que la violence, pour attirer l'attention de la communauté internationale. Le président sahraoui, Mohamed Abdellaziz, avait déjà mis en garde vendredi contre la politique menée par le Maroc qui «encourage le retour à la guerre» à travers son «opposition» à la légalité internationale et son «refus» du dialogue pour le règlement du conflit du Sahara occidental.

APS

Une manifestation en faveur du peuple du Sahara Occidental avait réuni ces deux jours à Madrid «réaffirme avec force sa solidarité avec sa lutte de 40 années pour son indépendance sous la conduite du Front Polisario, son unique et légitime représentant».

L'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali, a pour sa part appelé, en marge de la conférence, le Conseil de sécurité des Nations unies à agir «vite» et avec «détermination» pour la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique.

«L'ONU est lassée par les atermoiements répétitifs du Maroc et ses entraves aux efforts de règlement du conflit au Sahara occidental», a-t-il relevé, insistant sur la nécessité d'entreprendre des actions pour que la situation ne perdure pas encore.

Il a souligné que «dans son prochain rapport, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, devra affirmer l'attention du Conseil de sécurité pour revoir sa méthode de gestion de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) en vue de la décolonisation du Sahara occidental».

Les participants à la conférence ont relevé pour leur part la nécessité d'une solution juste et définitive au conflit du Sahara Occidental, tout en soutenant que le vaste mouvement de

solidarité international avec le peuple sahraoui réuni ces deux jours à Madrid «réaffirme avec force sa solidarité avec sa lutte de 40 années pour son indépendance sous la conduite du Front Polisario, son unique et légitime représentant».

L'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali, a pour sa part appelé, en marge de la conférence, le Conseil de sécurité des Nations unies à agir «vite» et avec «détermination» pour la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique.

Il a souligné que «dans son prochain rapport, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, devra affirmer l'attention du Conseil de sécurité pour revoir sa méthode de gestion de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) en vue de la décolonisation du Sahara occidental».

Le diplomate sahraoui a relevé que cette 39^e édition de l'EUCOCO intervenait dans une conjoncture «particulière marquée par

USA-SYRIE-IRAK

Obama confirme la mort de l'otage américain Peter Kassig

Le président des Etats-Unis Barack Obama a confirmé dimanche la mort de l'otage américain Peter Kassig, décapité par le groupe de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (Daech), qualifiant cet assassinat de "mal absolu".

"Aujourd'hui, nous présentons nos prières et nos condoléances aux parents et à la famille d'Abdul Rahman Kassig, aussi connu sous le nom de Peter", a indiqué M. Obama, de retour du G20 en Australie, dans un communiqué publié depuis l'avion présidentiel Air Force One.

Le président a dénoncé "un acte de mal absolu"



mené par un groupe terroriste que le monde considère, à juste titre, comme inhumain".

"Alors que le groupe EI tue des innocents, y compris des musulmans, sème la mort et la destruction, Abdul Rahman était un travailleur humanitaire qui travaillait pour sauver les vies de Syriens blessés et dépossédés par le conflit en Syrie", ajoute le communiqué. Les actions du groupe

"ne représentent aucune foi, et certainement pas la foi musulmane que Abdul Rahman avait adoptée", poursuit le président, évoquant ainsi la conversion à l'islam de l'Américain exécuté.

Le groupe EI a revendiqué dimanche l'exécution par décapitation du travailleur humanitaire, enlevé le 1er octobre 2013 en Syrie, en représailles à l'envoi de conseillers militaires en

Irak, dans une vidéo mise en ligne sur des sites jihadistes. On y voit un homme masqué et habillé de noir, à l'accent britannique, debout à côté d'une tête tranchée: "C'est Peter Edward Kassig, un citoyen américain de votre pays", affirme cet homme.

Sur cette même vidéo diffusée par l'organe médiatique de groupes djihadistes Al-Furqan, des combattants de l'EI sont montrés en train d'exécuter au moins 18 hommes présents comme des soldats du régime syrien de Bachar al-Assad. Agé de 26 ans, Peter Kassig est le troisième otage américain, après les journalistes James Foley et Steven Sotloff, dont la décapitation est revendiquée par l'EI. Deux Britanniques, Alan Henning, un volontaire humanitaire, et David Haines, travailleur humanitaire, ont subi le même sort.

KOBANÉ

1.200 morts depuis la mi-septembre

1153 personnes ont trouvé la mort depuis le début du siège de la ville syrienne de Kobané (nord) le 16 septembre, rapportent les médias occidentaux citant l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) basé à Londres.

Selon l'OSDH, les hostilités ont fait 397 morts dans les rangs des combattants kurdes qui défendent la ville face aux membres présumés du groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), ainsi que 27 morts parmi les civils. Côté de l'EI, plus de 700 combattants ont été éliminés.

A l'heure actuelle, l'EI contrôle certaines banlieues de Kobané, grand centre de l'autonomie kurde en Syrie,



ainsi que des dizaines de villages situés à ses alentours. Les combats les plus féroces se déroulent dans la partie est de la ville.

Le groupe de l'Etat islamique, lié à Al-Qaïda, a gagné en puissance lors de ses opérations en Syrie, où il combat les troupes gouvernementales.

Il y a quelques mois, cette organisation a intensifié ses activités en Irak.

Depuis le 8 août, l'aviation américaine effectue des frappes contre les positions de l'EI en Irak. Le 23 septembre, les Etats-Unis ont commencé à bombarder les positions de l'EI en Syrie.

SYRIE

Plus de 270 rebelles rendent les armes en 24 heures

Plus de 270 combattants antigouvernementaux ont déposé les armes au cours des dernières 24 heures en Syrie, dans le cadre du programme de réconciliation nationale, rapportait hier la presse. «272 hommes armés de Damas, sa banlieue, Alep, Homs et Idleb se sont rendus aux services compétents pour régulariser leur situation», a indiqué l'agence de presse officielle

Sana. Auparavant, les médias ont rapporté que plus de 800 personnes impliquées dans les combats contre les forces armées syriennes avaient rendu leurs armes en août-septembre.

Selon Damas, les troupes gouvernementales sont confrontées à différents groupes extrémistes qui compètent des mercenaires étrangers dans leurs rangs. Depuis la proclamation de l'or-

ganisation autoproclamée (Etat islamique) «Daech» d'un «califat» dans les zones qu'il contrôle en Syrie et en Irak, des affrontements opposent ce groupe extrémiste aux troupes du régime de Damas, notamment dans le nord du pays. Le conflit armé qui fait rage en Syrie depuis mars 2011 a déjà emporté, selon les Nations unies, plus de 200.000 vies.

AFFAIRE DE CORRUPTION AU PORTUGAL

Démission du ministre de l'Intérieur

Le ministre portugais de l'Intérieur, Miguel Macedo, a démissionné dimanche, trois jours après l'éclatement d'un scandale de corruption lié à l'attribution de visas «dorés», réservés aux investisseurs étrangers ayant conduit à l'arrestation de plusieurs hauts responsables de l'Etat. M. Macedo, qui a affirmé «ne pas avoir de responsabilité personnelle», a estimé que son «autorité politique» avait été affaiblie par l'affaire, lors d'une allocution télévisée.

Le ministre, 55 ans, qui avait été nommé à son poste en juin 2011, a expliqué avoir pris sa décision pour «défendre le gouvernement, l'autorité de l'Etat et la crédibilité des institutions».

La police portugaise avait arrêté jeudi onze personnes, dont le patron de la police

des frontières (SEF), Manuel Jarmela Palos, la secrétaire générale du ministère de la Justice, Maria Antonia Anes, et le directeur administratif des notaires, Antonio Figueiredo, dans le cadre d'un vaste coup de filet.

M. Macedo, sans être lui-même visé par l'enquête du ministère public, est un proche de plusieurs des personnes impliquées dans ce dossier, et notamment de M. Figueiredo, a rapporté dimanche l'hebdomadaire portugais *Expresso*.

Trois citoyens chinois font partie des onze interpellés, qui sont maintenus en détention depuis jeudi et interrogés un par un depuis vendredi par un juge d'instruction.

La police avait mené, jeudi, 60 perquisitions dans tout le pays, notamment au sein des ministères de l'Intérieur, de l'Environ-

nement et de la Justice et dans locaux la police des frontières. L'enquête concerne des faits de «corruption, trafic d'influence, détournement de fonds et blanchiment de capitaux» liés à l'«attribution de visas dorés», avait détaillé le parquet général.

En mal de capitaux étrangers, le Portugal accorde depuis octobre 2012 des visas «dorés» à des investisseurs étrangers prêts à débourser 500.000 euros pour l'achat d'une maison ou d'un appartement, pour une durée minimum de cinq ans.

Depuis leur mise en place, ils ont attiré dans le pays plus d'un milliard d'euros pour un total de 1.649 visas accordés en majorité à des investisseurs chinois, mais aussi brevetés, russes ou encore sud-africains, selon le gouvernement.



ROUMANIE/PRÉSIDENTIELLE

Victor Ponta reconnaît sa défaite

Le Premier ministre social-démocrate roumain Victor Ponta a reconnu sa défaite à l'élection présidentielle de dimanche et félicité son adversaire de droite Klaus Iohannis.

J'ai félicité M. Iohannis pour sa victoire. Le peuple a toujours raison, a déclaré M. Ponta, 42 ans, qui était auparavant donné grand favori de ce scrutin.

Les sondages à la sortie des bureaux de vote avaient donné les deux hommes au coude à coude. Les résultats étaient attendus plus tard dans la nuit de dimanche à lundi. La mobilisation, en particulier des jeunes, a fait la différence, selon les analystes.

Le taux final de participation s'est élevé à 61%, un record pour ce pays où la lassitude des électeurs face à la corruption et à la pauvreté n'a cessé de croître ces dernières années. Klaus Iohannis, 55 ans, est le premier membre de la minorité allemande à accéder à la présidence de cet ancien pays communiste.

Les ambassadeurs d'Arabie saoudite, de Bahreïn et des Emirats vont retourner au Qatar

L'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Bahreïn ont décidé, dimanche à Ryad, du retour de leurs ambassadeurs au Qatar, a annoncé un communiqué des pays du Golfe, relayé par l'agence de presse saoudienne SPA.

Cette décision a été prise lors d'un sommet qui a, notamment, réuni, dimanche soir à Ryad, le Serviteur des lieux saints, le Roi Abdallah Ben Abdelaziz

Al Saoud, l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Al Sabah, le Roi de Bahreïn Hamad bin Isa Al Khalifa, l'Emir du Qatar Cheikh Tamim bin Hamad bin Khalifa Al Thani, et le vice-président des Emirats arabes unis Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum. Dans ce communiqué, les dirigeants des cinq pays du Golfe soulignent «l'ouverture d'une nouvelle page» dans leurs relations de nature à consolider leur action commune, relevant que «la situation critique que vit la région actuellement exige de doubler les efforts et de resserrer les rangs» pour préserver la sécurité et la stabilité.

Le rappel par ces trois pays de leurs ambassadeurs début mars avait ouvert une crise sans précédent au sein du CCG depuis sa création en 1981.



La grande majorité opte pour l'achat de biens immobiliers, mais d'autres options existent: transférer au moins un million d'euros au Portugal ou y créer dix emplois.

Une fois le sésame obtenu, les investisseurs ne sont pas obligés de vivre dans le pays de manière permanente, il suffit d'y résider sept jours pendant l'année. De nombreux investisseurs profitent du visa pour voyager librement et faire des affaires dans l'espace Schengen.

APS

RUSSIE - POLOGNE

Des diplomates polonais expulsés de Russie pour «espionnage»



Les autorités russes ont annoncé lundi l'expulsion pour «espionnage» de diplomates polonais en représailles à celle de diplomates russes de Varsovie.

«Plusieurs diplomates polonais ont déjà quitté le territoire de notre pays en raison d'activités incompatibles avec leur statut», un terme faisant généralement référence à des activités d'espionnage dans le jargon diplomatique, a indiqué la diplomatie russe dans un communiqué.

Moscou ne précise ni la date ni le nombre de responsables expulsés. Le ministère a également ajouté avoir pris cette mesure en réaction à l'expulsion récente de diplomates russes de Pologne.

«Malheureusement, les autorités polonaises ont pris cette mesure inamicale et infondée. Suite à cela, la partie

russe a pris les mesures de rétorsion adéquates», selon le communiqué.

Des médias russes avaient fait état mi-octobre, puis mi-novembre de l'expulsion de diplomates russes, accusés d'espionnage.

Et dimanche, les médias russes avaient également annoncé l'arrestation et l'expulsion de l'ancien député letton Alexei Kholostov sur la base d'accusations d'espionnage.

La veille, une source au ministère allemand des Affaires étrangères avait indiqué à l'AFP qu'une collaboratrice de l'ambassade d'Allemagne à Moscou avait été expulsée à la demande des autorités russes.

Selon l'hebdomadaire Der Spiegel, la Russie aurait pris cette décision pour répondre à l'expulsion par Berlin d'un diplomate russe ayant travaillé au consulat général à Bonn, dans l'ouest de l'Allemagne.

Cette expulsion est une «réponse symétrique» de Moscou

La décision de la Russie d'expulser des diplomates polonais constitue une «réponse symétrique» à une mesure analogue de Varsovie, a déclaré lundi à Bruxelles le chef de la diplomatie polonaise Grzegorz Schetyna.

«Pour nous cette affaire est close», a dit M. Schetyna, selon l'agence PAP, en réponse à l'annonce officielle par Moscou de l'expulsion pour espionnage de diplomates polonais en représailles à celle de diplomates russes en poste à Varsovie.

Les autorités russes ont annoncé lundi l'expulsion pour «espionnage» de diplomates polonais en représailles à celle de diplomates russes de Varsovie.

Le ministère a également ajouté avoir pris cette mesure en réaction à l'expulsion récente de diplomates russes de Pologne. Des médias russes avaient fait état mi-octobre, puis mi-novembre de l'expulsion de diplomates russes, accusés d'espionnage. Et dimanche, les médias russes avaient également annoncé l'arrestation et l'expulsion de l'ancien député letton Alexei Kholostov sur la base d'accusations d'espionnage.

La veille, une source au ministère allemand des Affaires étrangères avait indiqué à l'AFP qu'une collaboratrice de l'ambassade d'Allemagne à Moscou avait été expulsée à la demande des autorités russes.

Selon l'hebdomadaire Der Spiegel, la Russie aurait pris cette décision pour répondre à l'expulsion par Berlin d'un diplomate russe ayant travaillé au consulat général à Bonn, dans l'ouest de l'Allemagne.

APS

EXÉCUTION DE PETER KASSIG ET DES 18 SOLDATS SYRIENS PAR DES NERVIS La Mosquée de Paris condamne

Dans un communiqué, rendu public hier le docteur Dalil Bouba-keur, Recteur de l'Institut musulman de la Grande Mosquée de Paris «condamne énergiquement (au nom de l'institution) l'ignoble exécution de Peter Kassig et des 18 soldats syriens

par des nervis se réclamant de l'Etat islamique (DAECH).

L'appartenance à la religion musulmane de Peter Kassig, ancien militaire reconvertis dans l'action humanitaire au profit des populations syriennes, ne l'a pas épargné de la folie meurtrière

et barbare de ses bourreaux.

La dérive délirante de ces assassins les met au ban de l'humanité et leurs crimes ne sauraient d'aucune manière être justifiés par de prétextes recommandations religieuses.»

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	11:15	Expression directe
06:20	Franklin	11:20	Consomag
06:30	TFou	11:25	Météo
08:30	Téléshopping samedi	11:30	La voix est libre
10:15	L'affiche de la semaine	12:00	Journal régional
10:30	Nos chers voisins	12:25	Journal national
11:00	Tous ensemble	12:55	30 millions d'amis
12:00	Les douze coups de midi	13:25	Les grands du rire
12:48	Météo	14:55	Un cas pour deux
12:50	L'affiche du jour	16:05	Des droits pour grandir
13:00	Journal	16:10	Des chiffres et des lettres
13:20	Reportages	16:50	Harry
15:15	Le berceau du mensonge	17:25	Un livre, un jour
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:30	Slam
18:00	Bienvenue chez nous	18:10	Questions pour un champion
19:00	Money Drop	19:00	19/20 : Journal régional
19:55	Météo	19:18	19/20 : Edition locale
20:00	Journal	19:30	19/20 : Journal national
20:30	My Million	19:58	Météo
20:35	Météo	20:00	Tout le sport
20:45	France / Suède	20:15	Météo régionale
22:55	Tirage de l'Euro Millions	20:20	Plus belle la vie
Autre (5 mn)		20:42	Beau travail
23:00	Mentalist	20:45	Un village français
23:45	Baby boom	21:45	Un village français
		22:35	Météo
		22:38	Parlons passion
		22:40	Grand Soir 3
		23:35	Du côté de chez Dave, l'intégrale

2

06:05	Cœur Océan
06:30	Cœur Océan
06:55	Journal
07:00	Télématin
10:00	Thé ou café
10:50	Motus
11:20	Les Z'amours
11:55	Tout le monde veut prendre sa place
12:40	Point route
12:50	Météo 2
13:00	Journal
13:20	13h15, le samedi...
13:50	Météo 2
13:55	Des droits pour grandir
14:00	Mon Envoyé spécial
14:45	Faites entrer l'accusé
15:40	Comment ça va bien !
16:55	Dans la peau d'un chef
17:55	Face à la bande
18:50	N'oubliez pas les paroles
19:20	N'oubliez pas les paroles
19:55	Météo 2
20:00	Journal
20:40	Parents mode d'emploi
20:43	Beau travail
20:44	Alcaline l'instant
20:45	Météo 2
20:50	Secrets d'histoire
22:30	Image du jour : Rugby test match
22:40	Putain, c'est pas simple !

3

06:00	EuroNews
06:35	Jeunesse Ludo
06:36	Les Podcasts
06:46	LoliRock
06:52	Les Tortues Ninja
07:19	Les Tortues Ninja
07:47	Super 4
08:03	Wakfu
08:49	Wakfu
08:54	Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:15	Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:39	Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
10:04	Les lapins crétins : invasion
10:11	Les lapins crétins : invasion
10:17	Les lapins crétins : invasion
10:24	Les lapins crétins : invasion
10:30	Les lapins crétins : invasion
10:37	Les lapins crétins : invasion
10:48	LoliRock
11:10	C'est bon !

6

06:00	M6 Music
08:15	M6 boutique
10:25	Cinésix
10:40	Les reines du shopping
12:40	Météo
12:45	Le 12.45
13:05	Scènes de ménages
14:50	Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !
15:35	La bague de Sophia
17:20	Les reines du shopping
18:25	Objectif Top chef
19:40	Météo
19:45	Le 19.45
20:10	Scènes de ménages
20:50	Le journal de Bridget Jones
22:25	Bridget Jones : l'âge de raison

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

FRANCE / SUÈDE - FOOTBALL MATCH AMICAL.



Invincue depuis son quart de finale de coupe du Monde face à l'Allemagne, l'équipe de France de Didier Deschamps va tenter de prolonger ses bonnes statistiques pour sa dernière sortie de l'année 2014. Mathieu Valbuena, Karim Benzema, Blaise Matuidi et leurs partenaires devront se mesurer des Suédois, invaincus depuis le début des éliminatoires de l'Euro 2016. La participation de Zlatan Ibrahimovic à ce match amical reste incertaine. L'attaquant du PSG soigne une blessure au talon depuis le 21 septembre dernier.

2

20h45

Secrets d'histoire



Stéphanie Bern marche dans les pas d'Hortense (1783-1837), reine de Hollande. Fille de l'impératrice Joséphine de Beauharnais, mère de l'empereur Napoléon III, belle-fille et également belle-sœur de Napoléon, cette jeune femme qui ne rêve que d'amour et de vie élégante devient malgré elle la clé de l'ascension spectaculaire de Napoléon, sujet aux manigances de Joséphine de Beauharnais. A l'image de l'incroyable épopee de l'empereur, la vie d'Hortense est jalonnée de coups du sort jusqu'à son exil forcé, de la Bavière à l'Italie ou la Suisse, devenant pendant vingt ans une fugitive.

3

20h45

UN VILLAGE FRANÇAIS (SÉRIE TV)



20h45 (1h) Paris libéré
Saison 6 - Episode 1 sur 12

21h45 (50 mn) Le pont
Saison 6 - Episode 2 sur 12

Hortense et Heinrich tentent de gagner la Suisse. Antoine et Suzanne sont activement recherchés par les miliciens, qui tentent de négocier leur départ.

CANAL+

20h55

THE IMMIGRANT



En 1920, Ewa Cybulski et sa soeur Magda, qui ont quitté la Pologne, débarquent à Ellis Island. Magda, atteinte de tuberculose est aussitôt placée en quarantaine. Ewa, totalement désespérée, est très rapidement repérée par Bruno Weiss, un proxénète qui la prend sous sa coupe. L'homme, au charme vénéneux, l'héberge et lui propose de travailler pour lui en échange de la libération de sa sœur. Ewa, désespérée, accepte de se prostituer. Quand elle rencontre Orlando, illusionniste, cousin de Bruno, elle reprend peu à peu espoir. Mais Bruno, amoureux d'Ewa, est très vite maladivement jaloux de son cousin...

M

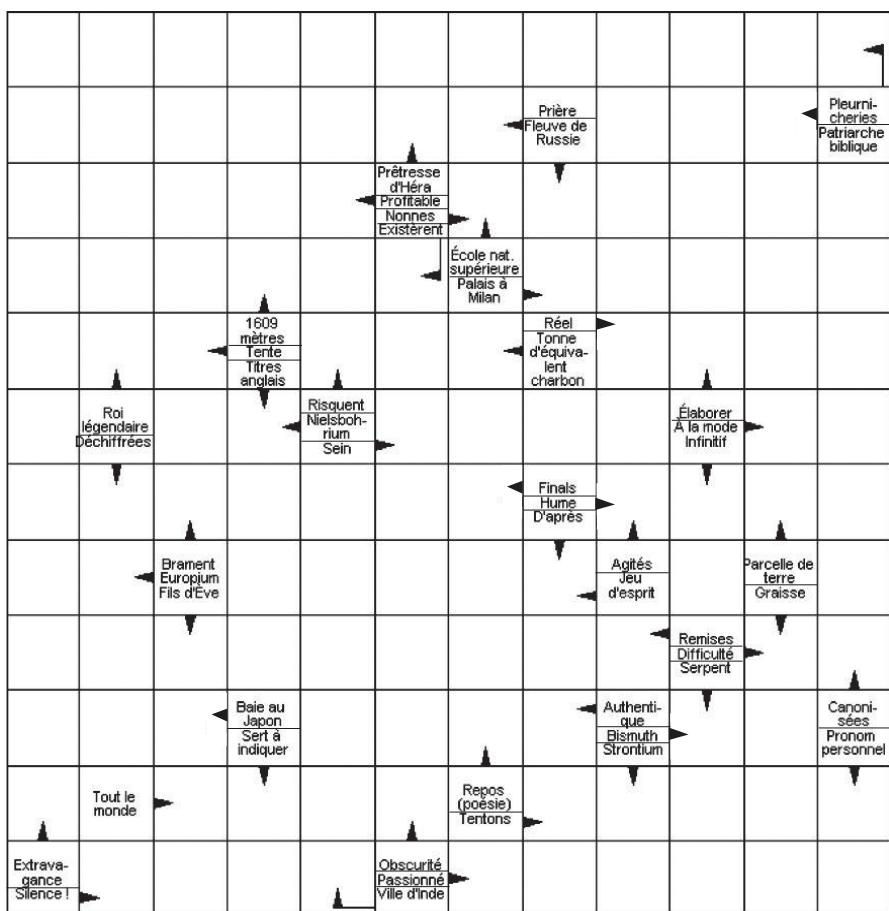
20h50

LE JOURNAL DE BRIDGET JONES



Bridget Jones travaille dans une maison d'édition. A 30 ans passés, elle est toujours un cœur à prendre et, de dîners familiaux en soirées entre copains, traîne comme une guigne sa réputation de célibataire maladroite au parler franc. Amoureuse de son patron, un bellâtre insensible et arrogant, Bridget fait, au hasard d'une diinde de réveillon, la connaissance de Mark Darcy, un célèbre avocat divorcé. C'est alors qu'enquêtaré dans ses problèmes existentiels, notamment perdre un certain nombre de kilos superflus, Bridget apprend avec consternation que sa mère a décidé, à 60 ans, de vivre sa vie de femme.

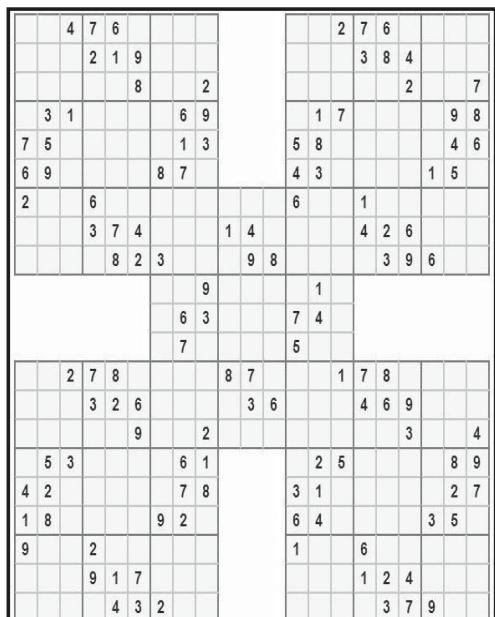
Mots fléchés n°778



Samouraï-Sudoku n°778

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°778

Horizontalement:

- Poli
- Pierre fine - Sel de l'acide iodhydrique
- Andouiller - Rive - Infinitif
- Réduire à ne pouvoir répondre (à) - États-Unis - Personne ignorante
- Matrice - Femelles du sanglier
- Cinéaste soviétique
- Issu - Disconvenu - Point fixe d'une corde vibrante
- Bradyte - Base
- Rivière de France - Qui professe l'existence de Dieu
- Expérimente - Le numéro un
- Cylindres - Époque
- Victime - Habiter quelque part

Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Amorphophile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- Europium - Âgées - Interjection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Hauser une note d'un demi-ton

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 17 Novembre

473 : début du règne de l'empereur byzantin Léon II.

1183 : bataille de Mizushima au Japon.

1511 : traité de Westminster (guerre de la Ligue de Cambrai).

1534 : Henri VIII devient le chef de l'Église d'Angleterre.

1558 : Elisabeth Ire devient reine d'Angleterre.

1794 : bataille de la Sierra Negra (guerre de la Première Coalition).

1796 : fin de la bataille du pont d'Arcole.

1846 : Pagan Min devient roi de Birmanie.

1983 : formation de l'Armée zapatiste de libération nationale.

Célébrations :

- Journée internationale de l'étudiant, en souvenir du sac de l'Université de Prague par les nazis en 1939.

- Journée mondiale des prématués.

- Journée mondiale contre les broncho-pneumopathies chroniques obstructives.

- Grèce : Polytechnic, commémore les protestations des étudiants de l'Université polytechnique nationale d'Athènes en 1973 contre la dictature des colonels.

- Japon : Jour du shōgi (jeu d'échecs des géants), fêté le 17e jour du mois de Kannazuki dans le calendrier traditionnel.

- République tchèque et Slovaquie : Journée de lutte pour la liberté et la démocratie, en commémoration de la grande manifestation de 1989 qui marqua les débuts de la Révolution de velours.

JO-2016 (BOURSES OLYMPIQUES)

Brahmia : «Le COA est un soutien pour la préparation des athlètes»

Le président de la commission de préparation olympique du Comité olympique algérien (COA), Amar Brahmia, a indiqué que l'opération «Solidarité olympiques» est une action de soutien à la préparation les athlètes pour les grands et importants événements.

«En vertu de ses statuts, le COA est chargé d'assister les athlètes de niveau et qui ont des chances réelles d'obtenir des résultats aux Jeux olympiques.

C'est une obligation beaucoup plus morale», a déclaré à l'APS, Brahmia, au sujet des bourses olympiques accordées aux athlètes algériens pour préparer les Jeux olympiques de Rio au Brésil, prévus du 5 au 21 août 2016.

Quatre athlètes algériens ont bénéficié de bourses olympiques octroyées par le Comité international olympique (COI), a rappelé le président de la commission de préparation olympique. Il s'agit des judokas Houd Zourdani et Djazia Hadid, du lutteur de la Gréco-romaine, Tarek Aziz Benissa et du cycliste Adil Babari qui poursuivront leur préparation olympique, prochainement, dans des centres de haut niveau et de renommée mondiale.

En plus de ces quatre jeunes

athlètes, l'instance olympique algérienne a introduit une demande auprès du COI pour bénéficier d'une 5^e bourse qui sera destinée à la discipline es-crise.

Trois grands centres de préparation olympique ont été retenus pour les athlètes algériens qui rejoindront d'autres athlètes de différentes nations, concernés également par la préparation aux JO de Rio et par les tournois de qualifications dans les sports individuels olympiques.

Il s'agit des centres situés à Aigle en Suisse pour le cyclisme, à Sofia (Bulgarie) pour la lutte, à Tachkent (Ouzbékistan) et à Rouen (France) pour le judo.

«Ces centres sont proposés par le COI, en collaboration avec les fédérations internationales des disciplines citées, mais nos fédérations concernées peuvent changer de lieu, si elles jugent que cela est utile», a expliqué Brahmia citant l'exemple de la Fédération algérienne de luttes associées qui a demandé le centre de Sofia au lieu de celui de Thiès au Sénégal qui est également agréé par le COI.

Selon Brahmia, récemment désigné chef de la délégation algérienne pour les JO-2016 de Rio, toutes les fédérations des sports olympiques ont été destinataires d'un courrier les invitant à proposer des athlètes, possédant des po-

tentialités révélées leur permettant de postuler à une bourse de préparation olympique pour les JO de Rio.

La bourse olympique du COI prend effet, à partir du mois de septembre du demi mandat olympique. Pour les JO-2016, ces bourses débutent en septembre 2014, jusqu'au début des jeux prévus en août 2016.

«La majorité des fédérations nous ont répondu. Nous avons eu une liste d'une vingtaine d'athlètes que nous avons transmise aussi à l'COI qui a retenu finalement que les quatre déjà cités, sur la base de critères rigoureux», a expliqué Brahmia.

Les autres athlètes seront pris en charge, selon des critères

Les athlètes proposés par les fédérations algériennes concernant les disciplines d'athlétisme (4), judo (6), cyclisme (2), haltérophilie (2), escrime (2) lutte gréco-romaine (3), natation (1), tae kwondo (1) et tennis (1).

Interrogé sur la suite réservée aux autres athlètes figurant dans la liste élargie et qui n'ont pas été choisis, Brahmia a assuré que le COA a entamé des procédures pour leur apporter l'aide nécessaire.

«Le COA va intervenir pour eux. Nous allons donner des bourses avec les mêmes avantages



que celles octroyées par le COI, car les moyens actuels de notre comité olympique le permettent», a rassuré Brahmia, ajoutant que cela a été possible grâce aux sponsors, aux aides du COI et à la subvention de l'Etat.

Cependant, les fédérations doivent accomplir quelques formalités d'usage, comme présenter une planification annuelle et binationnelle de l'athlète, les coordonnées des lieux des stages, le calendrier des déplacements etc.

«Tout cela ne peut être réalisé sans laval, au préalable, du ministère des Sports, qui veille au contrôle de ces opérations. C'est la règle. Pour l'instant, on se félicite de la sérenté et de la coordination qu'il y a entre la tutelle, les fédérations et le COA», a-t-il précisé.

Le responsable au COA a rappelé que l'instance olympique al-

gérienne avait décidé, conjointement avec le ministère des Sports et les fédérations, de préserver et de protéger les jeunes talents qui sont sur le terrain, et s'est réjoui de la franche collaboration qui règne actuellement entre ces différentes parties.

«La préservation des jeunes talents recensés (280 pour l'instant) est du devoir du COA et des fédérations sportives et nous nous projetons pour l'avenir sur un chiffre avoisinant les 500 athlètes. Rien ne nous interdit de penser à préparer dès maintenant les athlètes à l'horizon 2020. Il faut rester dans la dynamique des dernières compétitions auxquelles nos athlètes ont pris part (Jeux africains, Jeux méditerranéens, Jeux islamiques etc.), a conclu le président de la commission de préparation olympique.

TIR SPORTIF/CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS

8 médailles dont 4 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de tir sportif a remporté huit médailles (4 or, 3 argent et 1 bronze) aux 11^{es} Championnats arabes des nations (garçons et filles), en individuel et par équipes, qui se déroulent à Doha depuis lundi dernier, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FATAS).

Les consécration en vermeil ont été l'œuvre de Yamina Lalouet (pistolet, distance 10m), de la cadette Halla Medjiah (pistolet, distance 10m), de Rachida Benfalami (pistolet, distance 10m) chez les juniors et de Rania Tikarrouchine (carabine distance 10m) en cadettes.

Les médailles d'argent de la délégation algérienne ont été remportées par Houda Chaabi (carabine, distance 10m), Rachida Benfalami en cadettes cette fois-ci (pistolet, distance 10m) et Halla Medjiah qui a ajouté une seconde médaille à son palmarès, chez les juniors, dans l'épreuve du pistolet, distance 10m.

L'unique médaille de bronze a été ga-

gnée par Chafik Bouaoud au concours de la carabine à 10m.

L'Algérie pourra récolter une neuvième consécration, Yamina Lalouet participant, dimanche, à la finale du pistolet à 25 mètres. La journée de lundi verra l'entrée en lice des représentants algériens au concours de trap (seniors/individuel et par équipes). La journée de dimanche est consacrée aux entraînements officiels, comme le stipulent les règlements. Les tireurs concernés dans ce concours sont Bilal Chaabane, Ali Ben Ali Mokhtar et Fouad Abid.

L'Algérie participe avec douze athlètes dont quatre filles à ces 11^{es} Championnats arabes des nations de tir sportif qui se déroulent dans la capitale qatarie.

Outre l'Algérie, le rendez-vous de Doha regroupe quelque 300 athlètes, représentant la Tunisie, le Maroc, l'Arabie saoudite, la Jordanie, Oman, le Koweït, le Liban et le Qatar (pays hôte).

APS

Les sélections algériennes de lutte (juniors et seniors) en stage de préparation à Alger

Les sélections algériennes de lutte (juniors et seniors) ont entamé un stage au Centre de préparation de Ghermoul (Alger), en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aoune Faycal (lutte libre), a sélectionné 15 lutteurs dont huit chez les juniors pour prendre part à ce stage, entamé samedi et qui se poursuivra jusqu'au 27 novembre.

La sélection algérienne masculine de lutte (seniors) avait terminé à la troisième place des championnats arabes, disputés du 26 au 30 octobre à Sharm Al-Cheikh en Egypte, en décrochant huit médailles (1 or, 3 argent et 4 bronze).

Liste des lutteurs convoqués :**Seniors :**

Djedjat Mouatez (66 Kg/Gréco-romaine), Benaissa Tarek Azziz (66 Kg/Gréco-romaine), Ouakali Abdelkrim (75 Kg/Gréco-romaine), Sayeh Abderrahim (61 Kg/Libre), Chergui Amar (57 Kg/Libre), Lallouche Naserellah (65 Kg/Lutte libre).

Juniors :

Sid Azara Bachir (85 Kg/Gréco-romaine), Boudraa Mohamed (74 Kg/Libre), Laoui Abdenour (55 Kg/Gréco-romaine), Boudjemline Adem (85 Kg/Gréco-romaine), Haloui Hamza (96 Kg/Gréco-romaine), Aissaoui Amar (60 Kg/Lutte Libre), Iftene Zouheir (66 Kg/Lutte Libre), Bouzid Lounas (97 Kg/Lutte libre).

Entraîneurs : Bendjada Maazouz, Aoune Faycal.**Sudoku N°777**

5	9	3	8	1	4	7	6	2
1	7	6	2	3	9	8	4	5
2	4	8	5	6	7	3	1	9
7	5	1	6	8	2	9	3	4
3	2	4	9	5	1	6	7	8
8	6	9	4	7	3	5	2	1
6	3	5	1	4	8	2	9	7
9	1	7	3	2	5	4	8	6
4	8	2	7	9	6	1	5	3

7	6	4	2	3	1	5	8	9
9	3	8	5	7	4	2	1	6
1	5	2	8	9	6	3	4	7
8	2	6	3	4	7	1	9	5
3	4	9	1	6	2	7	6	8
5	7	1	9	6	8	4	2	3
6	8	7	2	9	3	4	5	1
3	4	8	2	1	5	7	6	9
5	1	9	6	8	7	3	2	4

Solution**Mots Croisés N°777**

AMPHIBIOLOGIE
CANALISATION
CIEL ■■■ DENSE
ONUSIEN ■■■ RAJO
I ■■■ FAUTAS ■■■ L
NYON ■■■ UER ■■■ TOI
TENANTE ■■■ VERT
AMITIE ■■■ SURAH
NEE ■■■ ARDU ■■■ ALI
CN ■■■ BIAISE ■■■ Q
E ■■■ OASIS ■■■ CLOU
SUCCES ■■■ TOURE

Mots Fléchés N°777

GUEURRE ■■■ PAIX
REVEURS ■■■ UNS
ALES ■■■ STABIES
TENIR ■■■ ERES ■■■ O
TEDEA ■■■ OR ■■■ AT
EMMERDEMENTS
PIES ■■■ RUE ■■■ AH
ADN ■■■ MONSTRES
PITA ■■■ IE ■■■ URNE
I ■■■ SCOTCH ■■■ AIR
ER ■■■ ES ■■■ TOLIER
RI ■■■ ISERE ■■■ ISNA

CAN- 2015 (QUALIFICATIONS-6^EJOURNÉE) : MALI-ALGÉRIE

Les Verts à Bamako

La délégation de la sélection algérienne de football s'est envolée hier après-midi pour Bamako, à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale Air Algérie, en vue du match de demain face au Mali pour le compte de la sixième et dernière journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015.



Avant de quitter Alger, les hommes de Christian Gourcuff ont effectué un ultime entraînement au Centre technique national à Sidi Moussa (Alger). Une fois sur place à Bamako, les coéquipiers de Sofiane Feghouli effectueront une séance d'entraînement cet après-midi sur la pelouse du stade du 26-mars de Bamako à l'heure du

match (16h00 locales, 17h00 algériennes).

Leaders incontestés du groupe B avec un sans faute (cinq succès en autant de matchs) les partenaires de Yacine Brahimi tenteront contre les Aigles du Mali d'enchaîner une sixième victoire.

De son côté, le Mali, deuxième à

égalité de points avec le Malawi (6 pts), est condamné à s'imposer contre les Verts pour assurer sa place à la CAN-2015 en Guinée équatoriale. Un faux pas des coéquipiers de Seydou Keita, combiné à une victoire du Malawi contre l'Ethiopie dans l'autre match du groupe, pourrait leur coûter la qualification.

Ultime entraînement avant le départ

La sélection algérienne de football a effectué hier en fin de matinée sa dernière séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) avant son déplacement à Bamako

pour affronter le Mali pour le compte de la sixième et dernière journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015. Cette séance d'entraînement s'est déroulée sous

la conduite du sélectionneur national, Christian Gourcuff, dans d'excellentes conditions, selon le site de la Fédération algérienne de football (FAF). Plusieurs ateliers ont été programmés

pour les différents compartiments.

Le match Mali - Algérie est prévu demain à 17h00 algériennes (bien 17h00) au stade du 26-mars de Bamako.

Madjer : «Le moment est venu pour que l'Algérie gagne son 2^e trophée»



L'ancienne star du football algérien, Rabah Madjer, a estimé hier qu'il était temps pour la sélection nationale de décrocher un deuxième trophée africain à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), prévue en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février 2015).

«Je pense que le moment est venu pour que l'Algérie accroche une deuxième étoile sur le maillot. Nous disposons d'une équipe nationale qui possède tout pour monter sur le toit de l'Afrique», a déclaré Madjer à la radio Jil FM. Les Verts ont décroché leur seul titre africain jusque-là en 1990 lors du tournoi organisé en Algérie. À l'époque, Madjer était capitaine d'équipe.

La sélection nationale, qui avait atteint les huitièmes de finale de la précédente coupe du Monde 2014 au Brésil, a continué sur sa lancée en imposant une domination copieuse sur ses adversaires du groupe B dans les éliminatoires de la coupe d'Afrique 2015.

Les protégés de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, ont assuré leur qualification pour le rendez-vous continental dès la 2^e journée des éliminatoires qui s'achèveront demain. Madjer s'est dit «très heureux» du parcours des Verts dans ces qualifications, un parcours qui a fait d'eux des favoris en puissance pour le trophée africain lors de la prochaine édition, selon lui.

«Mais la mission ne sera guère facile surtout au vu du visage montré par certaines formations dans les éliminatoires et par lequel elles ont enregistré un retour en force, à l'image de la Tunisie et du Cameroun», a averti Madjer. L'ancienne vedette du FC Porto (Portugal) a, au passage, beaucoup insisté sur la nécessité de «réaliser la meilleure préparation possible» pour la CAN, tout en tenant compte des paramètres météorologiques prévalant en Guinée équatoriale qui vient de remplacer le Maroc dans l'organisation de la prochaine édition de la fête continentale.

ORGANISATION DE LA CAN-2017 Algérie, Egypte, Gabon et Ghana candidats retenus par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu les candidatures de l'Algérie, de l'Egypte, du Gabon et du Ghana pour l'organisation de la coupe d'Afrique des nations CAN-2017 sur les sept parvenues au secrétariat général de la CAF au 30 septembre 2014, a annoncé l'instance dirigeante du football africain. «Sur les nombreux dossiers de candidatures à l'organisation de la compétition parvenus au secrétariat général de la CAF au 30 septembre 2014, seulement quatre ont été reconnus conformes aux critères édictés. Il s'agit de ceux de l'Algérie, de l'Egypte, du Gabon et du Ghana», précise la même source. Les dossiers de candidature du Kenya, du Soudan et du Zimbabwe ont été donc rejettés par la CAF. La Confédération africaine de football avait annoncé en octobre dernier que sept pays allaient se disputer l'organisation de l'édition 2017 de la coupe d'Afrique des nations, à savoir l'Algérie, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Soudan et le Zimbabwe. La désignation du pays hôte de la CAN-2017 se fera au début de l'année 2015 par le Comité exécutif de la CAF. La 30^e édition de la CAN se tiendra en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février 2015.

TROPHÉE DU MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN Brahimi est le plus méritant, estime Belloumi

Le meneur de jeu algérien Yacine Brahimi est le plus indiqué pour remporter le titre du meilleur joueur africain de l'année 2014, en dépit de la rude concurrence à laquelle il fait face de la part de l'Ivoirien Yaya Touré, a estimé hier l'ancienne star des Verts et Ballon d'or africain en 1981, Lakhdar Belloumi. «Je pense que Brahimi fait l'unanimité autour de lui. Il a beaucoup progressé depuis le Mondial-2014 et est monté en puissance depuis qu'il a rejoint le FC Porto (Portugal) lors de l'internationale, a déclaré Belloumi à l'APS. Brahimi (24 ans) est nommé avec trois autres de ses coéquipiers en équipe nationale (Islam Slimani, Rais M'Bolhi et Sofiane Feghouli) pour le titre du meilleur joueur africain que décernera la Confédération africaine de football (CAF) le 8 janvier 2015 à Lagos (Nigeria). C'est la première fois que l'Algérie est représentée par autant de joueurs dans la liste des nominés pour le trophée en question. Belloumi et Rabah Madjer (1987) sont les deux seuls Algériens à avoir remporté le dit trophée. «Brahimi est un excellent joueur. Ca fait très longtemps que la sélection algérienne n'a pas bénéficié d'un meneur de jeu aussi génial. Outre ses exploits individuels, il est devenu le véritable maître à jouer des Verts. Je suis vraiment très content pour lui et pour l'équipe nationale», s'est encore réjoui le légendaire n°10 de l'équipe nationale, ajoutant qu'il voyait en Brahimi son «digne héritier».

APS

Les six derniers tickets distribués demain

La sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, prévue demain, livrera les noms des six derniers pays qualifiés pour la phase finale du tournoi prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février 2015.

Dans le groupe A, l'Afrique du Sud (11 points) étant qualifiée, la deuxième place ira au Nigeria ou au Congo. Les Super Eagles qui restent sur une victoire en déplacement contre le Congo (2-0) sont bien placés pour aller défendre leur titre africain décroché en 2013 en Afrique du Sud contre le Burkina Faso. Nigérians et Congolais ont le même nombre de points (7), mais les premiers sont favoris. Les hommes de Stephen Keshi accueilleront les Bafana Bafana et les Congolais se rendront à Khartoum pour défier le Soudan éliminé.

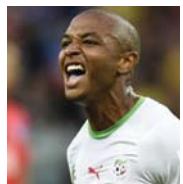
Dans le groupe B, la sélection algérienne est déjà qualifiée après un parcours sans faute (5 matchs-5 victoires). Le deuxième ticket se jouera entre le Mali et le Malawi, lesquels partagent la deuxième place avec 6 pts.

Le Mali n'aura pas d'autre alternative que la victoire face à l'Algérie à Bamako pour éviter une éventuelle surprise qui pourrait venir d'Addis Abeba où les Flames du Malawi joueront leur chance à fond contre l'Ethiopie. Dans le groupe C, les deux billets d'accès à la CAN-2015 sont allés au Burkina Faso (10 point) et au Gabon (9 points). De son côté, le Cameroun a décroché la qualification, dans le groupe D. La deuxième place ira demain à la Côte d'Ivoire ou à la RD Congo.

Les Ivoiriens (9 points) ont trois points d'avance sur les Congolais (6 points). En cas de match nul avec le Cameroun, la Côte d'Ivoire va se qualifier. En cas de défaite de la Côte d'Ivoire et de victoire de la RDC contre la Sierra Leone, les Congolais disputeront alors la phase finale de la CAN 2015. Dans le groupe E, le Ghana (8 points), l'Ouganda (7 points), la Guinée (7 points) et le Togo (6 points), peuvent toutes aspirer encore à la qualification. Le Ghana qui reste sur une défaite face à l'Ouganda (1-0) affrontera le Togo, humilié à Lomé par la Guinée (4-1).

L'autre match mettra aux prises le Syli national du Guinée aux Cranes d'Ouganda. Dans le groupe F, le Cap Vert et la Zambie ont déjà validé leur tickets tout comme la Tunisie et le Sénégal dans le groupe G.

Aux deux premières équipes de chaque groupe s'ajoutera le meilleur troisième des sept groupes. La Guinée équatoriale, désignée en extrême hôte de la CAN 2015, est qualifiée d'office. Le tirage au sort de la CAN-2015 aura lieu le 3 décembre prochain à Malabo. Les pays qualifiés : Algérie, Cap Vert, Tunisie, Afrique du Sud, Cameroun, Zambie, Burkina Faso, Gabon, Sénégal et Guinée équatoriale (pays hôte).



QUALIFICATIONS CAN-2015 (6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE) MALI-ALGÉRIE Échos de Bamako

Echos recueillis par l'APS à Bamako qui va abriter, demain, le match Mali-Algérie (15h00 locales/16h00 algériennes) dans le cadre de la 6^e et dernière journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2015 (CAN-2015) de football:

► **CLIMAT**: à 48 heures du match, la température à Bamako oscille entre 36 et 39 degrés, avec néanmoins un taux d'humidité assez modéré (30%). La chaleur qui sévit dans la capitale malienne va constituer un handicap pour les joueurs algériens qui vont se produire à une heure où la température atteindra ses sommets de la journée.

► **ZEFZEF**: le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Djahid Zefzef, se trouve depuis dimanche à Bamako, pour préparer le séjour des Verts en terre malienne. Le n°2 de l'instance fédérale était accompagné par notamment le cuisinier de la sélection.

► **ARRIVÉE**: l'avion spécial affrété pour transporter l'équipe nationale d'Algérie à Bamako est arrivé à 18h30 locales (19h30 algériennes) sur le tarmac de l'aéroport de Bamako. Les coéquipiers de Ryad Mahrez ont été domicilié pendant leur court séjour à l'hôtel Radison, situé en plein centre-ville de la capitale.

► **ENGOUEMENT**: les Maliens en général et les habitants de Bamako en particulier fondent de grands espoirs sur les «Aigles» pour l'emporter face à l'Algérie et du coup valider leur billet pour la phase finale. Même si l'ambiance dans la capitale, où chacun vaque à ses occupations, est morose à deux jours de la rencontre, les locaux ont assuré que le stade du 26-mars fera le plein pour soutenir les camarades de Seydou Keita.

► **ENTRAÎNEMENT**: la sélection malienne, dirigée par le Franco-Polonais Henry Kaspersak, a effectué hier après-midi à l'heure du match son avant-dernière séance d'entraînement au stade du 26-mars. Ce galop devrait se dérouler à huis clos, loin des regards. Le Mali qui reste sur une défaite à Blantyre face au Malawi (2-0), devra impérativement l'emporter face aux Verts pour se qualifier.

► **PRESSE**: la presse algérienne qui s'est déplacée dimanche pour la couverture médiatique du match Mali-Algérie n'est pas nombreuse, contrairement aux sorties précédentes des Verts. Une dizaine de journalistes, représentant les différents quotidiens nationaux, se trouvent à Bamako, où ils auront à rapporter l'actualité de la sélection.

► **SUPPORTER**: connu pour être un inconditionnel supporter de l'équipe nationale, Ammi Abdelkader n'a pas raté l'opportunité de se déplacer à Bamako pour assister au match. Vêtu d'un maillot aux couleurs nationales, Hadj Kouider (64 ans) a créé, à lui seul, une bonne ambiance que ce soit dans l'avion ou bien à l'aéroport. Il est le seul supporter algérien à avoir effectué le déplacement depuis Alger.

Club Africain : Djabou va rempiler pour une année supplémentaire

L'international algérien Abdelloumen Djabou dont le contrat avec le Club Africain expire en 2015, va prolonger son bail d'une année supplémentaire, a annoncé hier, le directeur sportif du club de Ligue 1 tunisienne de football. L'accord avec Djabou est conclu, il signera pour une année supplémentaire dès son retour d'Algérie", a indiqué Montassar

Louhichi lors d'une conférence de presse à Tunis. En club depuis 2012 en provenance de l'ES Sétif, le petit lutin algérien a joué 49 matchs avec la formation de la capitale tunisienne avec, à la clé, 11 buts marqués. L'ancien maître à jouer de l'ES Sétif est considéré comme le joueur le mieux payé dans le championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle,

d'après la presse tunisienne. Retenu par le sélectionneur des Verts Christian Gourcuff pour les deux matchs contre l'Ethiopie et le Mali comptant pour les deux dernières journées des qualifications de la CAN-2015, Djabou avait déclaré forfait en raison d'une blessure aux adducteurs. D'autre part, un match amical entre le Club Africain de Djabou et le FC

LIGUE 1 MOBILIS/MC ALGER

Le Bosnien Mécha Bazdarevic se rétracte au dernier moment

Le Bosnien Mécha Bazdarevic qui devait prendre la barre technique du MC Alger, en remplacement de Boualem Charaf démis de ses fonctions, s'est rétracté au dernier moment, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. "Le Bosnien qui était attendu mardi ou mercredi à Alger, a envoyé un fax au club algérois, dans lequel il affirme qu'il ne pourrait prendre les rênes du staff technique du MC Alger.", ajoute la même source. Le conseil d'administration de la Société sportive par actions SSA/ le Doyen MC Alger qui ne s'attendait pas à ce revirement, tient actuellement une réunion d'urgence pour prendre une décision.

Outre Bazdarevic, la direction du club, avait reçu des curriculum vitae de



techniciens de renom, notamment français, à l'image de Claude Le Roy, Jean Fernandez et Roger Lemerre. "Nous allons étudier leur dossier et choisir le plus approprié à l'équipe", avait affirmé mercredi à l'APS, le président du conseil d'administration de la SSA/ le Doyen MC Alger, Hadj Taleb.

Après le départ de Charaf, qui a dirigé 9 rencontres, la direction a confié l'intérim au directeur technique sportif (DTS), Boualem Laroum. Le MCA traverse une crise de résultats qui l'a précipité à une position de relégable (14e, 9 points). L'équipe n'a pu réaliser la moindre victoire depuis cinq journées. Lors de la prochaine journée, le MC Alger sera opposé au champion d'Algérie en titre, l'USM Alger au stade Omar Hamadi (Alger) à huis clos.

Imminente arrivée de l'entraîneur Goavec à la JSS

L'entraîneur français Denis Goavec, qui a débuté la saison avec le MC El Eulma (Ligue 1, Algérie), est sur le point de s'engager avec la JS Saoura, a appris l'APS hier auprès de Mohamed Djebbar, le président du club pensionnaire de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. «Nous sommes en contacts très avancés avec Goavec. Un petit détail sur le plan financier retarde encore un accord définitif entre les deux parties», a déclaré Djebbar. Le président de la JSS s'est montré, en outre, optimiste quant à l'arrivée de Goavec à Béchar, estimant qu'un terrain d'entente devrait être trouvé «au cours de ces deux jours». La direction du club du sud ouest algérien avait mis fin aux fonctions de son entraîneur El Hadi Khezzar vendredi dernier, suite à la défaite concédée à domicile face à l'ES Sétif (2-1), dans le cadre de la mise à jour de la 5^e journée du championnat. «Nous n'avions pas d'autre

choix que de changer d'entraîneur. Nous ne devions quand même pas rester les bras croisés alors que les résultats de l'équipe allaient de mal en pis», a tenté de justifier le premier responsable de la JSS. La JSS, qui a bien démarré la saison, calé depuis quelques journées. Elle a obtenu un seul point lors de ses quatre derniers matchs, durant lesquels elle a laissé deux fois des plumes sur sa pelouse.

El Hadi Khezzar avait succédé en septembre dernier au Français Alain Michel, remercié au bout de deux journées de championnat. Goavec, auteur d'un bon parcours avec le MC El Eulma cette saison, avant de rendre le tablier à l'issue de la précédente journée (10e), devrait être le troisième entraîneur à prendre la barre technique de la JSS depuis le début de cet exercice. Il hériterait d'une équipe mal en point (12e, 12 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) **ESS-MCA** **mardi 25 novembre** **à 18h00**

Le match en retard de la huitième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, entre l'ES Sétif et le MC Alger aura lieu le mardi 25 novembre à 18h00 au stade du 8-mai-1945 à Sétif, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre avait été reportée en raison de la finale de la Ligue des champions d'Afrique remportée par l'ES Sétif. A l'issue de la 10^e journée, l'ESS occupe provisoirement la 13^e place en championnat avec 11 points et deux matchs en moins, tandis que le MC Alger est logé à la 15^e et avant-dernière place (9 pts) et un match en retard à disputer. La 11^e journée de Ligue 1 Mobilis se déroulera les 21 et 22 novembre et sera marquée par deux affiches alléchantes : MC Alger - USM Alger et MO Béjaïa - JS Kabylie.

L'ASM Oran insiste pour le retour au stade Habib-Bouakeul

L'ASM Oran, contrainte de recevoir ses adversaires au stade Ahmed-Zabana au lieu de celui d'Habib-Bouakeul, insiste pour son retour dans son jardin préféré le plus tôt possible, selon Mohamed Saâdoune, vice-président du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

«Nous insistons pour retrouver notre stade. Nous ne comprenons toujours pas pourquoi il n'a pas été homologué, alors que d'autres clubs de l'élite sont domiciliés dans des stades plus petits que le nôtre», a déclaré le n°2 de l'ASMO à l'APS. Le stade Bouakeul, qui accueillait la saison dernière les rencontres des deux formations phares de la capitale de l'ouest, le MC Oran et l'ASMO, a fait l'objet d'un avis défavorable de la commission d'audit des stades qui l'avait visité durant l'intersaison.

«Nous avons à nouveau interpellé la Fédération algérienne de football à ce propos et nous espérons la réouverture du stade Bouakeul pour les rencontres officielles avant la fin de la phase aller», a encore souhaité le dirigeant oranais. De retour en Ligue 1 cette saison après sept années au purgatoire, l'ASMO trouve du mal à s'imposer sur la pelouse du grand stade d'Oran. Selon son vice-président, ses joueurs «ont leurs repères au stade Bouakeul». L'équipe a enregistré une baisse de régime depuis quelques journées, lui coûtant un recul à la 8^e place avec 13 points. Une situation qui commence à inquiéter la direction des gars de M'dina J'dida, au point où Saâdoune annonce, d'ores et déjà, la libération de quelques joueurs «n'ayant pas donné satisfaction» dès le prochain mercato, ajoutant que le club a l'intention aussi d'engager en parallèle trois recrues.

Porto de Yacine Brahimi aura lieu prochainement. Ce duel amical aura lieu dans les prochains mois en terre portugaise, a révélé le directeur sportif. Le Club Africain est leader du championnat de Tunisie avec 25 points devant l'Etoile sportive du Sahel (22 pts), à l'issue de la 10^e journée.



APS

GRENIER PLAÎT À NEWCASTLE

D'après RMC qui cite The Evening Chronicle, Newcastle envisagerait une nouvelle offre pour Clément Grenier. Clément Grenier, qui vient de se remettre d'une longue blessure à l'aïne, affole les scouts de toute l'Europe. Outre une cohorte de clubs anglais cités par son agent Fred Guerra, il plaît également en Italie. Mais le club qui tient la corde semble être Newcastle, qui ferait le forcing en cas de départ de son international ivoirien, Cheik Tioté.



IBRA

«Mes douleurs sont encore sensibles»

Buteur pour son retour en sélection hier face au Monténégro, Zlatan Ibrahimovic n'a pas permis à la Suède de décrocher trois points importants en vue de la qualification à l'Euro 2016 (1-1).

Sur sa Zlatan Unplugged, le buteur du PSG est revenu sur ce mauvais résultat mais aussi sur l'état de ses douleurs. «Après un tel match, je dois répondre que je ne suis pas satisfait du résultat. Il reste encore de nombreux matches à jouer et à gagner. Nous avons fait un bon match, si seulement nous avions saisi nos opportunités nous aurions ramené

trois points. Mon talon ? Il était encore sensible. Ensuite, j'ai eu mal à la hanche durant tout le match».

AUBAMEYANG RETENU PAR LE BVB

Pierre-Emerick Aubameyang ne jouera pas les matches qualificatifs pour la CAN 2015 avec le Gabon. Son club, le Borussia Dortmund, a décidé de retenir son joueur et a profité d'une erreur de la Fédération gabonaise. Cette dernière a envoyé avec un jour de retard la convocation de l'ancien Stéphanois nous apprend le journal Bild. Alors que le Gabon doit jouer l'Angola (le Lesotho, Dortmund chercherait à protéger son joueur des risques d'Ebola).

Krychowiak très prisé

Transféré cet été au FC Séville pour environ 5 millions d'euros, Grzegorz Krychowiak s'est forgé une place de titulaire. Ses prestations en Liga auraient fait de lui la cible de plusieurs clubs européens. El Desmarque affirme que le Polonais intéresse Arsenal et le Borussia Dortmund. Le média espagnol prétend que les Gunners sont prêts à débourser 23 millions d'euros pour l'ancien Rémois.



Il ne jouera pas au Vélodrome

Mardi, l'équipe de France joue un match amical face à la Suède au stade Vélodrome (21 heures). La présence de Zlatan Ibrahimovic était attendue pour cette rencontre à Marseille. Mais la star de l'équipe suédoise a dû déclarer forfait ce matin. L'attaquant du PSG ne jouera pas face aux Bleus.



HAZARD «JE NE SUIS PAS DÉCISIF»

«Je ne suis pas encore assez décisif avec les Diables et je ne sais pas pourquoi. J'essaie toujours de l'être et j'espère que, dimanche, je réussirai une grande prestation contre le pays de Galles. Nos adversaires me connaissent bien. J'en ai parlé avec Marc Wilmots et il me reste du travail. Je remarque que pendant les rencontres, on porte toujours plus d'attention sur moi», a expliqué le joueur de Chelsea dans les colonnes de La Dernière Heure. Troisième du groupe B des éliminatoires de l'Euro 2016 derrière les Gallois et Israël, les Diables Rouges auront besoin d'un Eden Hazard à son meilleur niveau pour ne pas prendre de retard dans la course à la qualification.

TOTTI: « CETTE SAISON AVEC UN GRAND ENTHOUSIASME »

«En championnat notre principal adversaire est la Juventus, mais derrière il y a des équipes qui peuvent s'insérer dans la lutte au Scudetto. Je crois que le championnat est plus élevé qu'il y a un an. Nous nous sommes renforcés pour être plus forts. L'important est d'affronter chaque match avec la maximum concentration, parce que la difficulté est toujours là où on l'attend pas, même quand tu te retrouves face à un adversaire qui joue son maintien.»

Le coup de gueule SHAQIRI

Arrivé au Bayern Munich en 2012, Xherdan Shaqiri (23 ans, 8 apparitions et 1 but en Bundesliga cette saison) ne s'est jamais imposé en tant que titulaire indiscutables sous les ordres de Jupp Heynckes. Et cela n'a pas changé avec Pep Guardiola qui accorde lui aussi sa confiance à Franck Ribéry et Arjen Robben sur les côtés. De quoi donner des envies d'ailleurs à l'international suisse, et ce depuis cet été. Mais si le Bayern n'a pas accepté sa demande, le milieu offensif espère se faire entendre cet hiver.

«Bien sûr que j'aimerais jouer davantage. Je voudrais partir cet été, mais le club a pris sa décision et je dois faire avec, a regretté l'ancien joueur du FC Bâle, interrogé par le média suisse



Blick, j'ai pensé à partir et j'avais beaucoup de sollicitations, mais le Bayern a décidé que je devais rester, je ne pouvais rien faire de plus. (...) Je dois parler avec le Bayern avant tout, et nous allons à nouveau nous asseoir autour d'une table cet hiver. J'ai l'impression que je ne serai jamais un titulaire régulier, même si je marque à tous les matchs.»

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.comPUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mardi 18 Novembre 2014 - 25 Moharram 1436 - N° 784 - Troisième année

ALGÉRIE - SERBIE

M. Ould Khelifa effectue une visite en Serbie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a entamé lundi une visite de trois jours en Serbie à l'invitation de son homologue serbe, Maja Gojkovic, présidente de l'assemblée nationale de Serbie, indique un communiqué de l'APN. M. Ould Khelifa qui conduit lors de cette visite une délégation de l'APN, aura des entretiens avec les hauts responsables de la République de Serbie sur le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays dans différents domaines.

ALGÉRIE - PAYS-BAS

Les relations entre l'Algérie et les Pays-Bas sont «très bonnes»

Le nouvel ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Mme Vanhaften Anje Willmijn en Algérie, a qualifié dimanche à Alger de «très bonnes» les relations qui lient les deux pays.

«Les relations entre l'Algérie et les Pays-Bas sont très bonnes», a indiqué Mme Willmijn à l'issue d'un entretien avec le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les entretiens ont porté également sur la coopération dans le domaine économique qui peut être amélioré davantage, a-t-elle dit, précisant que le secteur de l'agriculture a été aussi évoqué lors de l'audience. Mme Willmijn a indiqué, par ailleurs, avoir abordé avec le président de la République «la situation dans la région (du Sahel) et le rôle que joue l'Algérie dans cette zone». Elle a affirmé que les Pays-Bas soutiennent «fortement» les efforts de l'Algérie pour la stabilisation et la paix dans cette région.

Yousfi à Rome pour la conférence sur le partenariat énergétique euro-méditerranéen

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, se rendra demain, mercredi, à Rome (Italie) pour prendre part à la conférence de haut niveau sur le partenariat énergétique euro-méditerranéen, indiqué hier un communiqué du ministère. Cette rencontre regroupera les ministres en charge de l'énergie de tous les pays euro-méditerranéens. Au cours de son séjour à Rome, M. Yousfi rencontrera la ministre italienne du Développement économique, Mme Federica Guidi, pour s'entretenir sur l'état des relations de la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Italie.

AFRIQUE

Mme Meslem participera à la réunion ministérielle régionale africaine sur les femmes à Addis-Abeba

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera aux travaux de la 9^e réunion ministérielle régionale africaine sur les femmes (Beijing+20), qui se tiendra mercredi dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba.

Cette réunion, qui sera précédée par celle des experts, examinera notamment le progrès de l'Afrique après vingt ans de la mise en oeuvre de la plate-forme de Beijing, ainsi que le rapport régional pour l'Afrique (Beijing+20) élaboré sur la base des contributions des Etats membres, indique lundi un communiqué du ministère de la Solidarité.

Au cours de cette rencontre, il sera procédé à l'identification des domaines clés auxquels l'Afrique doit encore faire face dans le cadre du programme de développement après 2015 et de l'agenda 2063 de l'Union africaine, a-t-on précisé. Il sera également procédé à la préparation de la contribution de l'Afrique aux travaux de la 50^e session de la convention des Nations unies de la condition de la femme prévue au mois de mars 2015, a-t-on ajouté.

DIPLOMATIE

Le Président Bouteflika reçoit les nouveaux ambassadeurs :



D'Autriche ...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger Mme Franziska Honswitz Friessnigg, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Autriche en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

... du Venezuela...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu également M. José Jésus Sojo Reyes, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Bolivarienne du Venezuela en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

... de la République tchèque...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu aussi Martin Varva, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tchèque en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

... Et du Japon

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu M. Masaya Jujiwara, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le moudjahid Abderrahim Settouti n'est plus

Le moudjahid Abderrahim Settouti est décédé lundi à Alger à l'âge de 76 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine.

Né le 23 août 1938 à Tlemcen, le défunt rejoignit l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957. Après l'indépendance, il poursuivit sa mission avec dévouement et abnégation en occupant plusieurs postes de responsabilités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays où il a représenté l'Algérie au plan diplomatique.

Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes, le ministre des Moud-

jahidine, Tayeb Zitouni a présenté ses sincères condoléances priant Dieu Tout Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis.

De son côté, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a affirmé que le défunt «fut un militant de la première heure, mû par de hautes et nobles valeurs auxquelles il est resté fidèle jusqu'à sa mort». Il était connu au Conseil de la nation pour son «dévouement dans l'accomplissement de ses missions» a rappelé M. Bensalah. Abderrahim Settouti sera inhumé mardi au cimetière d'El-Alia après la prière du dohr.

ALGÉRIE - TURQUIE

Bouchouareb souhaite une «participation active» des entreprises turques dans la relance de l'industrie algérienne

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb a souhaité lundi, à la veille d'une visite en Algérie du président turc Recep Tayyip Erdogan, une «participation active» des entreprises turques dans le processus de réindustrialisation de l'Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de son entretien avec M. Adnan Keçeci, ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Bouchouareb a «souhaité la participation active des entreprises turques dans la nouvelle dynamique du secteur», selon le communiqué. Le ministre a souligné la nécessité de fructifier davantage les échanges industriels entre les deux pays et de conclure des partenariats dans les secteurs qui intéressent l'Algérie. M. Bouchouareb a, par ailleurs, exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations qui unissent l'Algérie et la Turquie et qui se sont renforcées depuis la signature en 2006 d'un accord d'amitié et de coopération, preuve de la bonne volonté des deux côtés de développer davantage ces relations. De son côté, M. Keçeci a réaffirmé l'intérêt que porte son pays au programme de développement engagé par l'Algérie dans l'industrie et les mines, en indiquant que l'expérience et le savoir faire des entreprises turques peuvent contribuer à l'approfondissement de la coopération bilatérale. Enfin, les deux parties ont abordé les aspects organisationnels de la visite en Algérie du président Erdogan, prévue mercredi prochain. Le Président turc sera accompagné d'une centaine d'opérateurs économiques ce qui constitue un signal fort de la volonté commune des deux pays de développer les relations bilatérales, a conclu le communiqué.

SÛRETÉ NATIONALE

Le général-major Hamel souligne l'importance de la campagne d'INTERPOL contre le crime

Le Directeur général de la Sécurité nationale (Dgns), le général major Abdelghani Hamel, a souligné l'importance de la campagne lancée par l'Organisation internationale de police (Interpol) sous le slogan «Ensemble, agissons contre le crime» comme outil associant tous les segments de la société à la lutte contre le crime et le terrorisme. La campagne a rencontré «une large adhésion des responsables des polices du monde entier en ce qu'elle est un outil innovant et unique en son genre qui associe tous les segments de la société aux efforts collectifs de lutte contre le crime et le terrorisme», a indiqué lundi la Dgns dans un communiqué. Le général major Hamel avait souligné, lors des travaux de l'Assemblée générale d'Interpol, tenue récemment à Monaco, que «la lutte contre le crime organisé relève de la responsabilité commune des services chargés de l'application de la loi et de tous les segments la société», a précisé le communiqué. Le Directeur général de la Sécurité nationale avait également insisté sur le rôle du citoyen dans la lutte contre le crime, précisant qu'il constitue un maillon essentiel des mécanismes de lutte contre le crime». La Dgns a lancé plusieurs initiatives de proximité en ce sens, notamment la mise en place du numéro vert 1548 pour renforcer la coopération entre citoyens et services de police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.



APS